



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international



Pour la période
se terminant
le 31 mars 1997



Présentation améliorée des rapports
au Parlement – Document pilote

Canada

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/38-1997

ISBN 0-660-60324-1



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce *Rapport ministériel sur le rendement* répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité

Secrétariat du Conseil du Trésor

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) Canada

K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Rapport de rendement

**Pour la période
prenant fin le
31 mars 1997**

Ministre des Affaires étrangères

Table des matières

Partie I. Le message des ministres	1
Partie II. Aperçu du Ministère	2
Mandat, rôles et responsabilités	2
Objectifs et priorités stratégiques	3
Secteurs d'activité et de service et organisation	3
Partie III. Réalisations du Ministère	8
A. Résultats financiers	8
Dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles	8
Besoins en ressources, par organisation et secteur d'activité	10
Comparaison des dépenses prévues et réelles, par secteur d'activité, 1996-1997	11
Dépenses prévues et réelles, par secteur d'activité	12
B. Réalisations	13
Résultats du Ministère	13
Résultats des secteurs d'activité	14
Promotion du commerce international	14
Politique commerciale et économique	17
Coopération et sécurité internationales	24
Aide aux Canadiens à l'étranger	35
Diplomatie ouverte	37
Services ministériels/Prestation de services aux autres ministères	41
Services de passeports	43
C. Principales évaluations	47
Partie IV. Renseignements supplémentaires	51
A. Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels	51
B. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires	51
C. Tableaux financiers récapitulatifs	52
Rapports entre les structures des secteurs d'activité et des activités	52
Sommaire des crédits approuvés	53
Recettes à valoir sur le Trésor (RVT), par secteur d'activité	54
Détails des recettes à valoir sur le Trésor (RVT), par secteur d'activité	55
Recettes à valoir sur le crédit, par secteur d'activité	56
Dépenses en capital, par secteur d'activité	57
Projets d'immobilisation par secteur d'activité	58
Transferts versés, par secteur d'activité	60
Paiements législatifs, par secteur d'activité	60
Bureau des passeports: sommaires financiers concernant le fonds renouvelable	61
Éléments du passif éventuel	62
D. Résumé des objectifs poursuivis et des résultats attendus à moyen terme, par secteur d'activité	63
E. Autres réalisations du Ministère en 1996-1997	66
F. Lois appliquées par les Affaires étrangères et le Commerce international	73

Sigles et acronymes

ACCT	Agence de coopération culturelle et technique	MIF	Fonds multilatéral d'investissement
ACDI	Agence canadienne de développement international	MINUGUA	Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique	NORAD	North American Aerospace Defence Command (= Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord)
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain	OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
ALP	Armée de libération populaire	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
APEC	Asia-Pacific Economic Cooperation(= Coopération économique en Asie-Pacifique)	OEA	Organisation des États américains
ASEAN	Association of Southeast Asian Nations (= Association des nations de l'Asie du Sud-Est)	OIT	Organisation internationale du travail
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	OMC	Organisation mondiale du commerce
CAD	Comité d'aide au développement	ONG	organisation non gouvernementale
CCMF	Conseil canadien des ministres des forêts	ONU	Organisation des Nations Unies
CDI	Conférence douanière inter-Caraïbes	OSCE	Organisation de sécurité et de coopération en Europe
ETP	équivalent temps plein	OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
FCE	Forces conventionnelles en Europe	OUA	Organisation de l'unité africaine
FMI	Fonds monétaire international	P-8	le G-7 plus la Russie
FNUOD	Forces des Nations Unies chargée d'observer le dégageant	PCI	Promotion du commerce international
FNUP	Fonds des Nations Unies pour la population	PCID	Programme de l'Organisation des Nations Unies pour le contrôle des drogues
G-7	Groupe des sept pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni et Commission de l'UE)	PDI	Programme de développement de l'investissement
GIEF	Groupe intergouvernemental d'experts sur les forêts	PDME	Programme pour le développement des marchés d'exportation
IBOC	International Business Opportunities Centre (= Centre des occasions d'affaires internationales)	PIA	Programme de l'information antidrogue
ISO	International Standards Organisation (= Organisation internationale de normalisation)	PME	petite ou moyenne entreprise
L.C.	Lois du Canada	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
L.R.C.	Lois révisées du Canada	RVT	Recettes à valoir sur le Trésor
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	SCCI	Stratégie canadienne pour le commerce international
MANUH	Mission d'appui des Nations Unies en Haïti	SEE	Société pour l'expansion des exportations
		SFOR	Stabilization Force (= Force de stabilisation)
		SPEA	Stratégie de protection de l'environnement arctique
		UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
		UNICEF	Fonds de l'enfance des Nations Unies
		UE	Union européenne
		ZLEA	zone de libre-échange des Amériques

Partie I. Le message des ministres

Dans ce rapport d'activité – le premier à faire l'objet d'une publication distincte – le Ministère fait état au Parlement des résultats obtenus à l'aide des crédits financés par les contribuables. Il montre clairement, comme l'ont fait les rapports précédents (qui, eux, étaient intégrés aux Budgets des dépenses), l'étendue et la diversité extraordinaires des réalisations du Ministère et du Canada aux quatre coins du globe. Cette participation active aux dimensions économiques, politiques, sociales et culturelles de la vie de notre planète témoigne du progrès inéluctable de la mondialisation, en même temps qu'elle reflète la détermination des Canadiens et des Canadiennes à manifester leur engagement et celui de leur pays envers les grandes questions internationales. En effet, sans le partenariat qu'il a formé et continue de former avec la population canadienne, le Ministère n'aurait jamais obtenu les résultats dont il rend compte dans les pages qui suivent. Les gens d'affaires qui prennent part aux missions commerciales, les organisations non gouvernementales qui participent aux consultations sur les politiques, les artistes qui se produisent ou exposent à l'étranger – tous symbolisent, chacun à sa façon, les différentes facettes de la politique étrangère et commerciale du Canada. Ils soulignent les rapports constructifs qui unissent le Ministère et la société canadienne, sans lesquels la mise en œuvre de ces politiques serait impossible. En cette période de compressions budgétaires, où la liste des tâches à accomplir ne cesse de s'allonger, le Ministère devra continuer de favoriser ce genre de partenariat s'il veut répondre aux attentes de la population. La nécessité de répondre à ces attentes représentera également un défi constant pour les employés du Ministère, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Ce rapport d'activité et les réalisations dont il fait état sont à maints égards un témoignage du travail de ces représentants et serviteurs du Canada. Comme nous, ils ont raison d'être fiers des résultats atteints par le Ministère en ces temps difficiles.

Sergio Marchi
Ministre du Commerce international

Lloyd Axworthy
Ministre des Affaires étrangères

Partie II. Aperçu du Ministère

Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat du Ministère, tel qu'énoncé dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, L.R.C. (1985), ch. E-22, consiste à :

- diriger toutes les relations diplomatiques et consulaires du Canada;
- assurer les communications officielles entre le gouvernement du Canada, d'une part, et les gouvernements étrangers ou les organisations internationales, d'autre part;
- mener et gérer les négociations internationales auxquelles le Canada participe;
- coordonner les relations économiques du Canada;
- stimuler les échanges commerciaux du Canada;
- coordonner les orientations données par le gouvernement du Canada aux chefs des missions diplomatiques et consulaires à l'étranger et gérer ces missions;
- assurer la gestion du service extérieur;
- encourager le développement du droit international et son application dans les relations extérieures du Canada.

Le ministre des Affaires étrangères est également responsable de l'application de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, L.R.C. (1985), ch. E-19, qui autorise le gouvernement à surveiller et à réglementer le commerce de certaines marchandises, et de la *Loi sur les mesures économiques spéciales*, 40-41 Elizabeth II, ch. 17, qui autorise le gouvernement à appliquer des sanctions économiques en cas de menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales. Les autres lois dont le Ministère est responsable sont énumérées à la section IV.

Le mandat législatif du Ministère lui confère quatre rôles fondamentaux :

- l'élaboration et la coordination de la politique extérieure du gouvernement;
- la défense des valeurs et des intérêts canadiens à l'étranger;
- la prestation de services aux Canadiens et aux Canadiennes (promotion du commerce et de l'investissement, recherche de nouveaux débouchés et accès amélioré aux marchés étrangers, aide consulaire et passeports, etc.);
- le soutien aux autres ministères et organismes publics (y compris les gouvernements provinciaux) à l'étranger.

Objectifs et priorités stratégiques

L'orientation stratégique donnée au mandat et aux rôles du Ministère s'appuie sur les trois grands objectifs de la politique étrangère énoncés par le gouvernement dans un ouvrage publié en 1995 sous le titre *Le Canada dans le monde* :

- la promotion de la prospérité et de l'emploi;
- la protection de notre sécurité dans un monde stable;
- la projection des valeurs et de la culture canadiennes.

La prestation de services de haute qualité, directement aux Canadiens et Canadiennes ou indirectement par l'entremise d'autres ministères et paliers de gouvernement qui ont des programmes à l'étranger, constitue le quatrième objectif du Ministère.

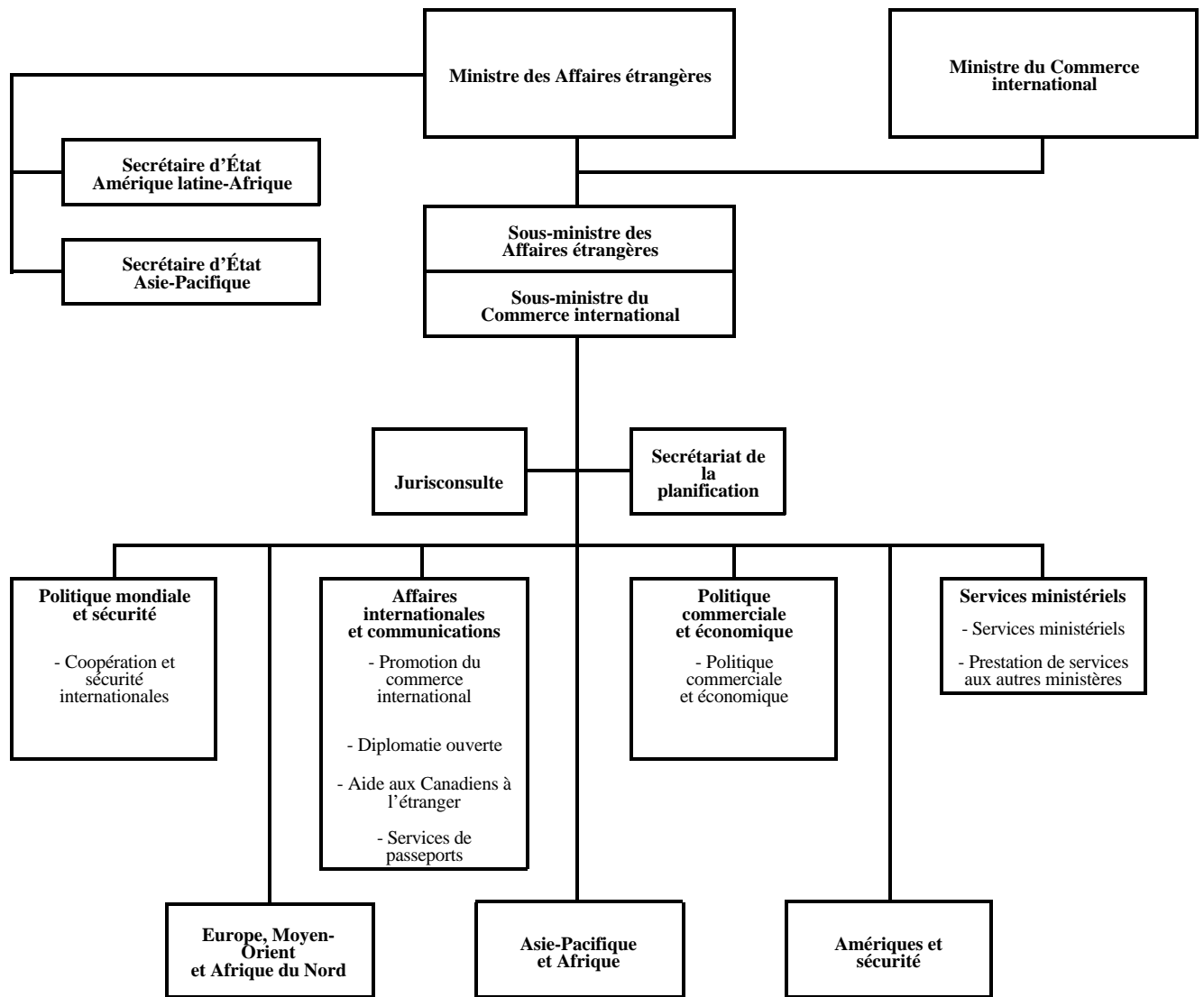
Secteurs d'activité et de service et organisation

Organisation et secteurs d'activité

Le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a défini huit secteurs d'activité pour intégrer ses objectifs stratégiques et ses activités opérationnelles. Les liens entre les secteurs d'activité et la structure organisationnelle sont illustrés dans l'organigramme présenté à la page suivante, dans lequel figurent les secteurs fonctionnels et géographiques ainsi que le secteur des Services ministériels, chacun étant placé sous la direction d'un sous-ministre adjoint.

Les sous-ministres adjoints aux secteurs fonctionnels sont chargés de mettre au point des politiques et des initiatives cohérentes et efficaces, propres à réaliser les objectifs correspondant à chaque secteur d'activité à l'échelle mondiale. Les trois sous-ministres adjoints aux secteurs géographiques ont pour tâche de veiller à la réalisation des activités dans leurs régions respectives et d'assurer la compatibilité des activités et des initiatives entreprises à l'échelle mondiale avec le développement et le maintien de relations efficaces et cohérentes entre le Canada et les pays étrangers.

Organigramme du Ministère



Les objectifs des secteurs d'activité sont précisés dans le tableau ci-dessous, qui montre aussi comment ils servent les objectifs stratégiques du Ministère ainsi que ses partenaires ou les bénéficiaires de ses services.

Liens entre les secteurs d'activité, les objectifs stratégiques et les partenaires/bénéficiaires

Secteur d'activité	Objectif stratégique appuyé	Partenaires/bénéficiaires
<p><i>Promotion du commerce international</i></p> <p>Créer des emplois et favoriser la prospérité au Canada en encourageant les firmes canadiennes à tirer pleinement parti des débouchés commerciaux à l'étranger et en facilitant les apports de technologies et de capitaux étrangers au Canada.</p>	<p>La promotion de la prospérité et de l'emploi;</p> <p>la prestation de services de haute qualité à la population canadienne;</p> <p>la projection des valeurs et de la culture canadiennes.</p>	<p>Les exportateurs et les firmes prêtes à exporter;</p> <p>les investisseurs et les firmes à la recherche d'investissements;</p> <p>les travailleurs du secteur de l'exportation;</p> <p>les gouvernements provinciaux et les municipalités.</p>
<p><i>Politique commerciale et économique</i></p> <p>Promouvoir l'emploi et la prospérité au Canada en gérant efficacement les relations commerciales avec les États-Unis et en libéralisant les échanges commerciaux et les mouvements de capitaux dans le monde, sur la base de règles précises et équitables.</p>	<p>La promotion de la prospérité et de l'emploi;</p> <p>la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable.</p>	<p>Les exportateurs, les firmes prêtes à exporter et les travailleurs du secteur international de l'économie canadienne;</p> <p>les importateurs et les consommateurs;</p> <p>les firmes et les travailleurs dans les secteurs vulnérables ou stratégiques;</p> <p>les investisseurs et les firmes à la recherche d'investissements;</p> <p>les gouvernements provinciaux.</p>
<p><i>Coopération et sécurité internationales</i></p> <p>Un système international pacifique, fondé sur des lois et reflétant les valeurs canadiennes pour protéger le Canada des menaces venant de l'étranger.</p>	<p>La protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable;</p> <p>la projection des valeurs et de la culture canadiennes.</p>	<p>Le Premier Ministre, les ministres et leurs ministères;</p> <p>les gouvernements provinciaux;</p> <p>la société canadienne et des particuliers ou groupes de particuliers, selon le cas.</p>

Liens entre les secteurs d'activité, les objectifs stratégiques et les partenaires/bénéficiaires (suite)

Secteur d'activité	Objectif stratégique appuyé	Partenaires/bénéficiaires
<p><i>Aide aux Canadiens à l'étranger</i></p> <p>Fournir aux Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger l'aide officielle dont ils pourraient avoir besoin.</p>	<p>La prestation de services de haute qualité à la population canadienne.</p>	<p>Les Canadiens et Canadiennes qui voyagent ou résident à l'étranger.</p>
<p><i>Diplomatie ouverte</i></p> <p>Promouvoir à l'étranger l'intérêt et la confiance envers le Canada et créer un climat propice à la promotion de ses intérêts politiques et économiques, ainsi que des valeurs canadiennes.</p>	<p>La projection des valeurs et de la culture canadiennes; la promotion de la prospérité et de l'emploi.</p>	<p>La communauté universitaire et culturelle; les industries culturelles; les universitaires et agents culturels étrangers qui s'intéressent au Canada; les médias canadiens et étrangers; les clients des autres secteurs d'activité.</p>
<p><i>Services ministériels</i></p> <p>Permettre au Ministère de remplir sa mission et d'atteindre ses objectifs en assurant des services d'appui rentables.</p>	<p>Indirectement, chacun des quatre objectifs.</p>	<p>Les cadres et le personnel du Ministère chargés des autres secteurs d'activité.</p>
<p><i>Prestation de services aux autres ministères</i></p> <p>Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger en leur assurant des services d'appui rentables.</p>	<p>Indirectement, chacun des quatre objectifs.</p>	<p>Les autres ministères.</p>
<p><i>Services de passeports</i></p> <p>Fournir aux Canadiens et aux autres personnes résidant au Canada qui y ont droit des documents de voyage reconnus à l'étranger.</p>	<p>La prestation de services de haute qualité à la population canadienne.</p>	<p>Les voyageurs canadiens.</p>

Planification et tableaux financiers

Suite à la restructuration du programme du MAECI en 1996-1997, les dépenses passées et les prévisions pour les années antérieures ont été converties dans le présent document pour se conformer à la nouvelle structure en place en 1997-1998 et donner ainsi la possibilité de comparer les données d'une année à l'autre. Le tableau ci-dessous présente la concordance entre la nouvelle et l'ancienne structures à l'aide des données contenues dans le Budget principal de 1996-1997.

Concordance entre l'ancienne et la nouvelles structures des activités du ministère (millions de dollars)

ANCIENNE STRUCTURE	NOUVELLE STRUCTURE							5
	Promotion du commerce international	Politique commerciale et économique	Coopération et sécurité internationales	Aide aux Canadiens à l'étranger	Diplomatie ouverte	Services ministériels	Prestation de services aux autres ministères	
Politique étrangère, priorités et coordination		1,7	12,6			4,9		
Expansion du commerce international	60,7							
Politiques économiques et commerciales et d'aide au développement		49,6	3,8					
Affaires politiques et de sécurité internationale			353,5			12,6		
Affaires juridiques et consulaires			9,6	2,7				
Communications et culture					34,3			
Relations et activités bilatérales	167,5	66,9	125,5	40,4	48,3	125,8	185,3	
Passeports								
Soutien opérationnel, planification des ressources humaines et administration						68,7		
Nouvelle structure (\$\$\$)	228,2	118,2	505,0	43,1	82,6	212,0	185,3	
Nouvelle structure (ETP)	488	453	617	90	237	1 439		

1. ETP = nombre d'employés exprimé en équivalents temps plein.

Partie III. Réalisations du Ministère

A. Résultats financiers

Dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

En 1996-1997, le Ministère a dépensé environ 105 millions de dollars de moins que le montant de 1 376,7 millions prévu dans le Budget des dépenses principal. Cet écart entre les dépenses prévues et réelles est principalement attribuable aux facteurs énumérés ci-après.

- Les contributions obligatoires versées à l'Organisation des Nations Unies (ONU) au titre de la participation du Canada aux opérations de maintien de la paix se sont chiffrées à 82 millions de dollars de moins que prévu. De ce montant, environ 58 millions de dollars ont pu être économisés parce que l'ONU a transféré à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) la responsabilité de la plupart des opérations de maintien de la paix en ex-Yougoslavie. Le reste de l'écart par rapport au chiffre prévu tient principalement au fait que les besoins en matière de maintien de la paix en Haïti, au Rwanda et en Angola ont été moindres que ce qui avait été prévu au départ.
- Le Ministère a versé 25 millions de dollars de moins que prévu en contributions obligatoires aux organismes internationaux. L'appréciation du dollar canadien par rapport aux différentes devises dans lesquelles sont libellées les contributions obligatoires a contribué à une économie de 18 millions, tandis que 7 millions de dollars n'ont pas été utilisés à cause des délais qui ont marqué le début des activités de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Les économies réalisées au titre des contributions obligatoires, y compris les apports aux missions de maintien de la paix de l'ONU, ont eu une grande importance pour le secteur de la Coopération et de la sécurité internationales.
- Le Ministère a dépensé 28 millions de moins que prévu au titre des crédits de fonctionnement. De ce montant, une somme de 13 millions a été économisée sur les activités à l'étranger en raison de l'appréciation du dollar canadien. D'autres économies ont aussi pu être réalisées à l'intérieur de l'enveloppe salariale du Ministère et des fonds ont été délibérément inutilisés par les gestionnaires dans l'ensemble du Ministère pour suppléer aux crédits autorisés pour l'exercice 1997-1998 en faveur de programmes hautement prioritaires. Ces facteurs sont à l'origine de la plupart des économies réalisées au titre des fonds d'exploitation par les secteurs de la Promotion du commerce international, de la Politique commerciale et économique et de la Prestation de services aux autres ministères.
- Les dépenses d'immobilisations se sont élevées à 7 millions de dollars de plus que prévu. Cette augmentation est principalement attribuable aux réinvestissements effectués par le Ministère dans son portefeuille immobilier, financés à partir des bénéfices réalisés par la vente des propriétés excédentaires. La majeure partie des dépenses supplémentaires du secteur des Services ministériels est attribuable à ce facteur.

- Le Ministère a également dépensé 23 millions de dollars de plus que prévu au titre des subventions et des contributions non obligatoires. En ce qui concerne le secteur de la Diplomatie ouverte, l'augmentation était principalement attribuable aux nouvelles contributions versées à Radio Canada International et au réseau TV5, ainsi qu'aux subventions supplémentaires accordées au programme des relations avec les universités. L'augmentation des dépenses dans le secteur de la Promotion du commerce international était imputable aux nouvelles contributions versées à la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement et aux dépenses supplémentaires au titre du Programme de développement des marchés d'exportation. Les autres dépenses additionnelles se sont produites dans le secteur de la Coopération et de la sécurité internationales, principalement au titre des subventions versées aux municipalités au lieu d'impôts et des contributions versées en faveur des Sommets de la Francophonie.

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues et réelles, par organisation et par secteur d'activité, 1996-1997 (millions de dollars)

Organisation	Secteurs d'activité								TOTAL
	Promotion du commerce international	Politique commerciale et économique	Coopération et sécurité internationales	Aide aux Canadiens à l'étranger	Diplomatie ouverte	Services ministériels	Prestation de services aux autres ministères	Services de passeports	
Expansion des affaires commerciales et communications	62,9	0,0	0,0	3,7	30,6	0,0	0,0	0,0	97,2
	62,9	0,0	0,0	4,5	40,8	0,0	0,0	0,0	108,2
Politique commerciale et économique	0,0	54,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	54,2
	0,0	55,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	55,7
Politique mondiale et sécurité	0,1	9,3	359,4	0,4	1,3	0,0	3,5	0,0	374,0
	0,1	7,5	260,9	0,3	1,2	0,0	3,1	0,0	273,1
Amériques et sécurité/renseignement	47,8	18,9	61,2	10,4	13,2	4,4	36,8	0,0	192,7
	48,3	16,4	56,4	9,9	13,8	4,9	36,0	0,0	185,7
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord	58,1	21,7	36,7	18,8	23,8	0,0	68,5	0,0	227,6
	58,1	18,9	35,7	17,2	23,1	0,0	65,8	0,0	218,8
Asie, Pacifique et Afrique	59,3	14,3	26,8	9,8	13,7	0,0	76,4	0,0	200,3
	59,4	14,0	26,1	9,2	14,5	0,0	74,0	0,0	197,2
Services ministériels	0,0	0,0	11,0	0,0	0,0	200,5	0,0	0,0	211,5
	0,0	0,0	13,8	0,0	0,0	207,9	0,0	0,0	221,7
Bureaux de la direction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,1	0,0	0,0	7,1
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,8	0,0	0,0	5,8
Juriconsulte et Secrétariat planification	0,0	0,0	9,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,8
	0,0	0,0	7,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,6
Bureau des passeports	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,3	2,3
Déficit / (excédent)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(2,4)	(2,4)
Total	228,2	118,2	505,0	43,1	82,6	212,0	185,3	2,3	1 376,7
	228,8	112,3	400,6	41,1	93,4	218,6	179,0	(2,4)	1 271,4
Pourcentage du total	18,0	8,8	31,5	3,2	7,4	17,2	14,1	-0,2	100,0

Nota: Les aires ombrées indiquent les dépenses réelles en 1996-1997.

Comparaison des dépenses prévues et réelles, par secteur d'activité, 1996-1997 (millions de dollars)

Activités	ETP ¹	Frais de fonctionnement ²	Dépenses en capital	Subventions et contributions votées	Sous-total : Dépenses votées brutes	Subventions et contributions législatives	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales
Promotion du commerce international	488	209,7	5,4	13,5	228,6	0,0	228,6	0,4	228,2
	484	204,6	4,7	19,6	228,9	0,0	228,9	0,1	228,8
Politique commerciale et économique	453	85,6	2,0	30,6	118,2	0,0	118,2	0,0	118,2
	427	82,7	2,1	27,5	112,3	0,0	112,3	0,0	112,3
Coopération et sécurité internationales	617	146,6	4,4	354,8	505,8	0,0	505,8	0,8	505,0
	573	140,0	2,9	259,7	402,6	0,0	402,6	2,0	400,6
Aide aux Canadiens à l'étranger	90	41,8	1,3	0,0	43,1	0,0	43,1	0,0	43,1
	94	39,6	1,5	0,0	41,1	0,0	41,1	0,0	41,1
Diplomatie ouverte	237	63,1	1,2	18,3	82,6	0,0	82,6	0,0	82,6
	221	66,3	1,3	25,8	93,4	0,0	93,4	0,0	93,4
Services ministériels	1 439	144,7	67,0	0,0	211,7	0,3	212,0	0,0	212,0
	1 528	146,5	71,8	0,0	218,3	0,3	218,6	0,0	218,6
Prestation de services aux autres ministères	0	179,0	6,3	0,0	185,3	0,0	185,3	0,0	185,3
	40	171,3	7,7	0,0	179,0	0,0	179,0	0,0	179,0
Services de passeports	573	52,7	0,0	0,0	52,7	0,0	52,7	50,4	2,3
	524	43,6	2,9	0,0	46,5	0,0	46,5	48,9	(2,4)
Total	3 897	923,2	87,6	417,2	1 428,0	0,3	1 428,3	51,6	1 376,7
	3 891	894,6	94,9	332,6	1 322,1	0,3	1 322,4	51,0	1 271,4
Autres recettes et dépenses :									
Moins : recettes à valoir sur le Trésor ³									
									258,3
									149,1
Plus : coût des services fournis par d'autres ministères									
									155,5
									154,9
Coût net du programme									
									1 273,9
									1 277,2

Nota: Les aires ombrées indiquent les dépenses ou recettes réelles en 1996-1997.

1. ETP = nombre d'employés exprimé en équivalents temps plein.
2. Comprend les cotisations aux régimes sociaux des employés et les indemnités des ministres.
3. Depuis 1996-97, les recettes tirées de la perception de droits d'immigration et de visas sont attribuées au ministère de la Citoyenneté et de l'immigration.

Dépenses prévues et réelles, par secteur d'activité (millions de dollars)

Activités	Réelles 1993-1994	Réelles 1994-1995	Réelles 1995-1996	Prévues 1996-1997	Réelles 1996-1997
Promotion du commerce international	218,1	241,1	228,5	228,2	228,8
Politique commerciale et économique	103,0	104,5	108,8	118,2	112,3
Coopération et sécurité internationales	545,7	601,5	455,4	505,0	400,6
Aide aux Canadiens à l'étranger	32,9	36,3	37,4	43,1	41,1
Diplomatie ouverte	93,4	89,9	81,9	82,6	93,4
Services ministériels	224,4	258,2	212,4	212,0	218,6
Prestation de services aux autres ministères	207,2	186,8	183,4	185,3	179,0
Services de passeports - Déficit/(Excédent)	(3,7)	(3,1)	(6,6)	2,3	(2,4)
Total	1 421,0	1 515,2	1 301,2	1 376,7	1 271,4

B. Réalisations

Résultats du Ministère

Vu la diversité des secteurs d'activité du Ministère et celle de leurs objectifs et de leurs clients, différentes méthodes ont été adoptées pour présenter les résultats. Dans le cas des deux secteurs d'activité axés sur la prestation directe de services à la population canadienne (Services de passeports, Aide aux Canadiens à l'étranger), c'est le service comme tel qui est l'élément recherché par les prestataires puisque, d'une manière ou d'une autre, il contribue à la réalisation de leurs propres objectifs internationaux.

En ce qui concerne la Promotion du commerce international (PCI), le Ministère a entrepris de mettre en place une « initiative de mesure du rendement » pour déterminer la valeur et l'utilité globales de ce programme. Il pourra ainsi faire état des résultats concrets réalisés dans le cadre du programme PCI ainsi que du rendement des fonds publics utilisés. Cette initiative devrait par ailleurs contribuer à rationaliser le programme davantage en aidant la direction à prendre des décisions plus justes en ce qui concerne l'établissement des priorités, l'allocation des ressources et l'examen des secteurs d'activité en fonction des besoins des clients, ainsi que dans d'autres domaines.

Les secteurs de la Politique commerciale et économique, de la Coopération et de la sécurité internationales, et de la Diplomatie ouverte ne se prêtent pas, quant à eux, à la production de rapports d'ensemble ou de rapports statistiques. Prises dans leur ensemble, les relations étrangères représentent la poursuite continue de toute une variété d'objectifs qualitatifs dans un contexte où tous les autres acteurs – pays étrangers, organisations multilatérales, sociétés multinationales, organisations non gouvernementales (ONG) internationales, etc. – s'emploient à atteindre leurs propres buts tout aussi diversifiés et souvent divergents.

Chaque pays doit poursuivre ses objectifs internationaux en coopérant et en négociant avec les autres pays. Le succès de ces démarches se concrétise dans des accords internationaux, depuis les traités officiels jusqu'aux protocoles politiques, qui se révèlent souvent une étape vers un accord final. Ces accords peuvent avoir des effets immédiats et directs sur le Canada – par exemple, l'entente qui met fin à un différend commercial qui entrave les exportations – ou des conséquences plus indirectes mais tout aussi importantes, comme un traité visant à prévenir la prolifération des armes nucléaires. Les résultats s'expriment alors surtout en termes d'accords conclus, accompagnés d'une brève évaluation de leur importance pour le Canada. En ce qui concerne le secteur de la Coopération et de la sécurité internationales, les résultats, en raison de leur diversité, sont regroupés sous les grands thèmes de la politique étrangère du Canada.

Le secteur de la Diplomatie ouverte appuie la réalisation des objectifs de la politique étrangère et de la politique commerciale en cherchant à influencer, par des mesures dont la portée s'exerce à court ou à long terme, les opinions et les attitudes des principaux leaders étrangers. On ne peut habituellement démontrer le succès de ces démarches que de façon

indirecte ou au moyen des témoignages des personnes visées. C'est donc en fonction de ces éléments que les résultats sont présentés pour ce secteur d'activité.

Les résultats rapportés ci-après sont établis d'après la structure par secteurs d'activité utilisée pour la première fois par le Ministère dans la Partie III de son Plan de dépenses pour 1997-1998. Les liens entre les secteurs d'activité et la structure des activités qu'ils remplacent sont expliqués à la section IV.

Résultats des secteurs d'activité

Les « principales initiatives planifiées pour 1996-1997 » sont tirées des points saillants pour 1996-1997 énumérés à la page 16 du Budget des dépenses 1996-1997 du ministère.

Promotion du commerce international

Principales initiatives planifiées pour 1996-1997

- Élargir la formule Équipe Canada pour la promotion des exportations de façon à y incorporer tous les ministères et organismes intéressés aux niveaux fédéral, provincial et municipal, et dans le secteur privé.
- Aider la petite et moyenne entreprise (PME) canadienne à participer à l'économie internationale par la planification, le partage des risques, les renseignements sur les marchés, l'accès au financement des exportations, la mise à profit de l'expérience acquise sur le marché américain, l'accès aux investisseurs étrangers et l'acquisition de compétences en partenariat.

Résultats réalisés en 1996-97

Pour faciliter l'évaluation des résultats, ceux-ci sont groupés de façon à correspondre aux principales initiatives planifiées.

À l'échelle mondiale

- Dans le cadre d'un partenariat Équipe Canada, des intervenants des secteurs public et privé ont élaboré la Stratégie canadienne pour le commerce international (SCCI), qui fait état de débouchés internationaux prometteurs pour des secteurs précis et comprend des plans d'action complémentaires destinés à maximiser la création d'emplois grâce aux échanges avec l'étranger.
- La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a introduit deux nouveaux programmes pour le financement des exportations : le programme de Garantie générale sur les créances a fourni à 70 petits exportateurs des fonds d'exploitation d'une valeur de 11 millions de dollars, tandis que le Programme d'expansion des exportations, doté de crédits de 20 millions en vertu duquel la SEE, en association avec la Banque canadienne impériale de commerce (CIBC), offre un financement de préexpédition à des PME du secteur de la haute technologie.

- Plus de 400 entreprises ont fait état de ventes à l'exportation ou de contrats d'une valeur globale de 375,9 millions de dollars par suite des activités de promotion ou de soumission de projets d'immobilisations qu'elles ont menées avec l'appui du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Ce programme aide les petites entreprises canadiennes en partageant leurs frais de promotion des exportations sur de nouveaux marchés ou les dépenses qu'elles doivent engager pour soumissionner de grands projets d'équipement internationaux. En 1996-1997, pas moins de 724 entreprises ont reçu au total 9,5 millions de dollars. L'aide doit être remboursée si les résultats sont positifs pour l'entreprise (3,4 millions ont été remboursés en 1995-1996).
- Le Programme de partenariat pour les entreprises offre aux PME une occasion unique de pénétrer sur de nouveaux marchés, de procéder à des échanges de connaissances technologiques, de développer de nouveaux produits, d'acquérir de l'expérience en gestion et d'attirer du financement. Durant l'année, le programme a mis plus de 100 PME canadiennes du secteur de la technologie en contact avec des partenaires pré-sélectionnés dans 11 pays.
- Le Programme du capital-risque a aidé 85 entreprises canadienne de technologie à réunir environ 305 millions de dollars en financement de démarrage et d'expansion en faisant appel à des sociétés de capitaux de risque, à des banques d'investissement et aux investisseurs des entreprises ou des institutions.
- Plus de 1 000 entreprises de services ont reçu une formation sur la façon d'exporter leurs services, et plus de 800 firmes ont acheté « Une approche mondiale », logiciel-outil interactif qui initie les entreprises de services à l'exportation. Des versions Internet et CD-ROM étaient également en préparation, en association avec Industrie Canada.
- Le Programme de services aux investisseurs étrangers a traité 431 demandes de renseignements, dont 38 ont débouché sur des accords d'investissement importants.
- Vingt-cinq associations du secteur des services ont reçu une aide générale à l'exportation et une dizaine d'autres ont bénéficié d'une aide visant à encourager les entreprises de leur secteur à exporter en mettant sur pied un comité d'exportation et un programme de prix à l'exportation ou en établissant des liens avec les associations d'autres pays.
- Trente-neuf associations ont reçu une aide totale de 1,3 million de dollars dans le cadre du volet Activités spéciales du PDME, qui aide les associations industrielles à mener des activités commerciales internationales au profit des industries qu'elles représentent.
- Le Centre des occasions d'affaires internationales a fourni aux entreprises canadiennes des renseignements exacts et opportuns au sujet de débouchés commerciaux à l'étranger. Jusqu'à présent, le Centre a pris contact avec 10 000 entreprises pour discuter de 7 000 possibilités de ce genre; il en a résulté 31 ventes d'une valeur de 3 millions de dollars.

- Créée au début de 1997, l'Unité de promotion a permis au secteur privé de bénéficier d'une approche mieux coordonnée de la part des représentants élus aux échelons supérieurs du gouvernement en ce qui a trait à leur rôle de soutien envers les entreprises canadiennes qui participent à de grands projets internationaux.

À l'échelle régionale

Le Service des délégués commerciaux a contribué au succès de nombreuses firmes et collectivités canadiennes à l'étranger, et il a poursuivi de nouveaux débouchés pour elles, notamment au moyen de missions et d'activités de promotion locales, de présentations à des clients potentiels, de la prestation de renseignements sur les marchés, etc. On trouvera ci-après une description de certains des résultats obtenus.

- La mission d'Équipe Canada en Corée du Sud, aux Philippines et en Thaïlande en janvier 1997 a resserré les échanges commerciaux et les liens d'investissement entre le Canada et ces trois pays. Au cours de la mission, les entreprises canadiennes participantes ont annoncé 180 nouveaux contrats valant 2,13 milliards de dollars, ce qui comprenait à la fois des contrats commerciaux et des ententes de principe (protocoles, lettres d'intention, etc.).
- À la suite de cette mission, plus de 40 entreprises ont fait savoir qu'elles avaient négocié (ou étaient en train de négocier) de nouvelles ventes d'une valeur de 409 millions de dollars dans ces trois pays ainsi qu'en Indonésie et en Malaisie, où la délégation d'Équipe Canada s'était rendue en janvier 1996.
- Suite à la visite d'Équipe Canada en Chine en 1994, Énergie atomique du Canada et la Corporation nucléaire nationale de la Chine ont signé le contrat final en vue de la vente de deux réacteurs Candu-6 à ce pays; la valeur du contenu canadien de ce contrat de 4 milliards de dollars se chiffre à 1,5 milliard.
- Canada Expo 96 s'est tenu à Santiago, au Chili en décembre 1996; il s'agissait du premier salon commercial spécifique à un pays à avoir lieu au Chili. Cet événement d'Équipe Canada a exposé 169 compagnies canadiennes à plus de 3 000 contacts commerciaux clés. Les participants ont rapporté pour 121 millions de dollars de contrats prévus sur le court à long terme.
- Le Programme de partenariats européens pour l'investissement a mis en lumière 235 possibilités d'alliances stratégiques pour les PME canadiennes; il est prévu qu'il en résultera des contrats valant entre 125 et 130 millions de dollars.
- Une délégation commerciale de 70 personnes a visité l'Ukraine, ce qui a donné lieu à des contrats d'une valeur globale de plus de 600 millions.
- Cinquante entreprises canadiennes ont participé à Medtrade, le salon des soins de santé d'Atlanta, en Georgie. Les ventes sur place rapportées se sont chiffrées en moyenne à 100 000 dollars pour chacun des participants.

- Grâce à un forum sur le capital-risque tenu à Toronto, des compagnies canadiennes du secteur de la technologie de l'information ont pu prendre contact avec 25 sociétés canadiennes et américaines de capitaux de risque, ce qui a mené à des accords d'investissements de 7,3 millions de dollars.
- En association avec Entreprise autochtone Canada, le programme Nouveaux exportateurs aux États frontaliers a facilité la visite de 14 artistes et négociants autochtones au salon de l'art et de l'artisanat autochtones de Mesa, en Arizona, contribuant à susciter des ventes de plus de 50 000 dollars.

Politique commerciale et économique

Principales initiatives planifiées pour 1996-1997

- Améliorer l'accès aux marchés étrangers par l'entremise de diverses filières : à l'échelle multilatérale via l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au niveau régional grâce notamment aux nouveaux progrès réalisés dans le contexte de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et du forum de la coopération économique en Asie-Pacifique (Asia Pacific Economic Cooperation, ou APEC), ainsi qu'au niveau bilatéral.
- Assurer la présidence de l'APEC en 1997.
- Élaborer, présenter et revoir le premier plan d'action canadien destiné à libéraliser et à faciliter le commerce et l'investissement en Asie-Pacifique sous les auspices de l'APEC.
- Intensifier les efforts en vue de conclure un accord sur la création de la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) d'ici 2005.
- Entamer des discussions trilatérales formelles avec l'Union européenne et les États-Unis sur la revitalisation des rapports transatlantiques, en mettant spécialement l'accent sur les relations économiques.

Résultats réalisés en 1996-97

Pour faciliter l'évaluation des résultats, ceux-ci sont groupés de façon à correspondre aux principales initiatives planifiées.

États-Unis

- Le Canada a convaincu les États-Unis de traiter favorablement, à partir de septembre 1997, les exportations canadiennes de certains produits du textile qui avaient été victimes des changements apportés aux règles d'origine américaines applicables à ces produits.
- Le Canada a réussi à obtenir que soit suspendue l'application des dispositions du Titre III de la loi Helms-Burton, qui auraient permis aux citoyens américains d'intenter des poursuites contre les personnes ou entreprises qui se seraient livrés au « trafic » de

biens expropriés à Cuba.

- Le Canada a mis en œuvre un régime de répartition des exportations en vertu de l'accord canado-américain sur le bois d'œuvre résineux, négocié au nom de l'industrie canadienne et des provinces productrices. Grâce à cet accord, qui porte sur cinq ans, les exportateurs canadiens disposeront des renseignements nécessaires pour planifier leurs ventes aux États-Unis.
- Le Canada s'est opposé avec succès aux pressions exercées par les États-Unis en vue d'obtenir une réduction des exportations canadiennes de complets, de vestes de sport et de pantalons en laine.
- Le libre accès aux marchés céréaliers des États-Unis a pu être maintenu malgré les pressions en faveur du retour à un régime d'importation plus restrictif exercées sur le gouvernement américain par des membres de la Chambre des représentants.

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

- Le Canada a collaboré activement avec ses partenaires de l'ALENA pour négocier et mettre en œuvre des accords de reconnaissance réciproque des groupes professionnels dans les trois pays.
- Grâce aux efforts du gouvernement, un « groupe spécial » de l'ALENA a reconnu que la conversion en tarifs des contingents à l'importation canadiens sur les produits du lait, de la volaille, des œufs, de l'orge et de la margarine d'origine américaine est conforme aux dispositions de l'ALENA concernant la réduction et à l'élimination des tarifs.
- Un accord est intervenu avec les États-Unis et le Mexique en vue d'éliminer les tarifs plus rapidement qu'il n'est prévu dans l'ALENA en ce qui a trait à plusieurs articles industriels importants.
- Des améliorations ont été apportées aux procédures administratives qui régissent l'application des recours commerciaux. Il a également été convenu de rendre publics les résultats des délibérations des groupes de travail de l'ALENA sur les recours commerciaux.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

- Le Canada a contribué au succès de la première conférence ministérielle de l'OMC, qui a eu lieu à Singapour en décembre 1996. Les participants ont notamment pris les décisions suivantes lors de cette rencontre :
 - ils ont appuyé la mise en œuvre complète des accords négociés durant l'Uruguay Round;
 - ils ont pris l'engagement politique de mener à bien les négociations en cours sur les télécommunications de base et les services financiers;

- ils ont appuyé l’ambitieux calendrier d’examen et de libéralisation plus poussée du commerce découlant du « programme incorporé » des accords de l’Uruguay Round;
 - ils ont convenu de finaliser un accord sur les technologies de l’information;
 - ils ont convenu d’entreprendre l’étude des politiques d’investissement et de concurrence ainsi que de la transparence des politiques d’achat des gouvernements;
 - ils ont reconnu que l’Organisation internationale du travail (OIT) est l’institution internationale compétente pour s’occuper des normes du travail et que le respect des normes de base est compatible avec la présence d’un système commercial international ouvert; et
 - ils se sont accordés au sujet de diverses initiatives en vue d’aider les pays les moins avancés à mieux s’intégrer au système commercial international et ont accepté la proposition du Canada de tenir une réunion de haut niveau en octobre 1997 en vue d’améliorer la coordination et l’efficacité de l’assistance technique fournie par les organismes d’aide et les institutions financières multilatérales.
- Le 15 février 1997, le Canada a signé l’accord de l’OMC sur les services de télécommunications de base. L’accord regroupe 69 pays qui, ensemble, génèrent plus de 90 % des revenus annuels mondiaux (880 millions de dollars) dans ce secteur.
 - Dans le cadre de l’OMC, le Canada et 40 autres États ont conclu un accord sur les technologies de l’information qui prévoit l’élimination, d’ici l’an 2000, des tarifs de la nation la plus favorisée sur une vaste gamme de produits de ce secteur. On estime à plus d’un billion de dollars par année la valeur du commerce mondial de ces produits.
 - Le Canada a continué d’éliminer progressivement ses contingents sur les importations de textiles et de vêtements comme le stipule l’accord de l’OMC sur les textiles et les vêtements. La libéralisation des contingents aura pour effet d’améliorer l’accès des consommateurs canadiens à des sources compétitives de textiles et de vêtements.
 - Les membres de l’OMC ont adopté le rapport de l’Organe d’appel consacré aux plaintes déposées par le Canada, l’Union européenne et les États-Unis à l’endroit de la loi japonaise sur l’imposition des spiritueux, qui a un effet discriminatoire contre les importations.
 - Le Canada et la France ont signé un accord qui permet aux exportateurs canadiens de pétoncles de vendre leur produit sous le nom de « coquilles Saint-Jacques (Canada) » en France et d’en indiquer le nom biologique.
 - Le Canada a participé aux négociations au sujet de l’adhésion à l’OMC de la République du Panama, qui entend compléter les formalités d’ici la fin de 1997. (Les négociations se poursuivent relativement à l’adhésion d’un certain nombre d’autres pays, y compris la Chine, Taïwan, la Russie, l’Ukraine et l’Arabie saoudite.)

- Le Canada et les autres membres de l'OMC ont convenu d'accorder la priorité au secteur de la comptabilité dans les négociations qui doivent débiter en 1999 afin de veiller à ce que les règlements nationaux concernant les compétences professionnelles, les normes techniques et l'octroi de permis ne soient pas des obstacles déguisés aux échanges commerciaux.

Coopération économique en Asie-Pacifique (APEC)

- Lors de son passage à la présidence du forum de l'APEC en 1997, le Canada a surtout cherché à favoriser la libéralisation du commerce et de l'investissement, à préciser les mesures de facilitation du commerce qui réduisent les coûts des transactions, à fixer des priorités pour la coopération économique et technique, et à accroître la participation du secteur privé, des jeunes et des femmes au dialogue qui se déroule au sein de l'APEC.
- En 1996, le Canada et les autres membres de l'APEC ont élaboré des plans d'action visant à libéraliser les échanges commerciaux dans l'ensemble de la zone de l'Asie-Pacifique. Le Canada a également collaboré avec d'autres membres de l'APEC à la préparation du plan d'action de Manille, visant la libéralisation des échanges commerciaux et des liens d'investissement d'ici 2010/2020.
- Le Canada a aidé les membres de l'APEC à adopter une proposition appuyant les efforts en vue de finaliser l'accord de l'OMC sur les technologies de l'information.

Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)

- En 1996-1997, le Canada a joué un rôle clé dans les discussions qui ont amené les 34 pays participants à décider d'entreprendre en 1998 les négociations en vue de parvenir à un accord créant la zone de libre-échange des Amériques. Cette décision représente une étape importante dans les démarches en vue de conclure ces négociations en 2005, échéance fixée par les dirigeants des pays de l'hémisphère occidental.

Europe

- En décembre 1996, l'Union européenne (UE) et le Canada ont signé une déclaration politique ainsi qu'un plan d'action commun qui comprend un important volet concernant les relations économiques et commerciales et prévoit une étude conjointe au sujet des moyens de faciliter les échanges de biens et de services et de réduire encore davantage ou d'éliminer les entraves tarifaires.
- Le 7 mars 1996, le Canada et l'UE ont paraphé un accord qui établit une coopération douanière plus étroite, permet de mieux lutter contre la fraude douanière et renforce les liens de travail qui existent déjà entre les deux entités.
- En mars 1997, le Canada et l'Union européenne ont conclu des négociations relatives aux normes vétérinaires et sanitaires qui s'appliquent au commerce d'animaux vivants et de poissons, ainsi que de leurs dérivés. L'accord prévoit la reconnaissance réciproque

des mesures sanitaires lorsqu'elles satisfont aux critères du pays importateur quant à la protection de la santé des humains ou des animaux.

- Grâce à l'Accord de coopération scientifique et technologique entre le Canada et l'Union européenne, signé en juin 1995, cinq nouveaux projets de collaboration ont été lancés en 1996-1997, ce qui en porte le nombre total à 34.
- Le Canada a proposé d'améliorer les inspections visuelles du bois d'œuvre résineux exporté vers l'UE à titre de solution de rechange au séchage au four, celui-ci ayant eu pour effet de réduire les volumes de façon considérable.

Japon

- Grâce aux efforts du gouvernement canadien, le Japon a officiellement reconnu les critères de la Commission nationale de classification des sciages pour le bois d'échantillon classé par les membres du Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre. Par suite, à peu près tout le bois d'échantillon usiné au Canada en vue de l'exportation pourra être vendu au Japon sans qu'il soit nécessaire de le classer suivant une norme équivalente du ministère japonais de l'agriculture.
- Le Japon a accepté de réduire sensiblement ses tarifs sur la bière à faible teneur en malt à compter du 1^{er} avril 1997, puis de les abaisser progressivement jusqu'à leur abolition complète en 2002.
- Le Centre canadien de matériaux de construction du Conseil national de recherches a conclu avec divers organismes japonais des « accords de liaison » qui devraient faciliter l'accès des matériaux de construction canadiens au marché japonais en permettant à toutes les étapes de l'évaluation d'avoir lieu au Canada plutôt qu'au Japon.
- Grâce aux efforts du gouvernement, le Japon a approuvé l'importation de trois variétés de canola transgénique. Après sept années de discussions bilatérales et de tests, le Japon a levé son interdiction sur sept variétés de tomates canadiennes cultivées en serre; l'importation de ces produits avait jusque-là été interdite en raison de la présence au Canada de la maladie de la moisissure bleue.

Autres résultats à l'échelle bilatérale, régionale et multilatérale

Accords

- Le Canada et le Chili ont signé un accord de libre-échange en décembre 1996. L'accord, qui devait entrer en vigueur au milieu de 1997, donnera immédiatement accès en franchise à la plupart des exportations canadiennes de produits industriels et il améliorera l'accès d'une gamme de produits agricoles au marché chilien. En outre, l'accord offre une protection accrue aux investissements canadiens au Chili, ainsi que d'importantes nouvelles garanties aux exportateurs de services, et il prévoit que les deux pays élimineront leurs droits antidumping en six ans au maximum.

- Le 1^{er} janvier 1997, le Canada et Israël ont mis en œuvre un accord bilatéral de libre-échange qui donne au Canada un meilleur accès au marché israélien et prévoit un mécanisme obligatoire de règlement des différends. Il met les compagnies canadiennes sur un pied d'égalité avec leurs concurrentes américaines et européennes, qui jusque-là avaient bénéficié d'un accès préférentiel à ce marché grâce à des accords négociés antérieurement.
- Des accords sur la protection de l'investissement étranger ont été signés avec la Barbade, la Roumanie, l'Équateur, l'Égypte, le Venezuela, la Thaïlande, le Panama et la Croatie. Chacun de ces documents renferme des dispositions obligatoires qui permettent aux investisseurs Canadiens d'évoluer avec confiance dans un environnement stable. De tels accords ont maintenant été signés avec 21 pays, et 11 d'entre eux ont été ratifiés.
- Deux nouveaux traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle au sujet des droits d'auteur et des droits voisins ont été approuvés par le Canada et par d'autres pays lors d'une conférence diplomatique qui s'est déroulée en décembre 1996. En actualisant les règles internationales sur le droit d'auteur et en donnant naissance à un nouveau traité global sur les représentations et sur les phonogrammes, ces deux traités, une fois ratifiés par au moins 30 signataires, fourniront un cadre de référence clair aux créateurs et aux utilisateurs dans le nouvel environnement numérique.
- Le Canada a conclu des accords bilatéraux (nouveaux ou modifiés) sur les services aériens avec l'Allemagne, le Japon, les Philippines, le Mexique, l'Argentine, l'Inde, la Norvège, la Suède, le Danemark, le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala et le Nicaragua. Ces ententes auront un impact positif sur les relations commerciales et touristiques du Canada.

Autres résultats

- Le Canada et la Chine ont convenu de prolonger d'un an (jusqu'au 31 décembre 1997) leur accord bilatéral sur les contingents; le contingent relatif aux survêtements d'hiver a été légèrement augmenté.
- Les ministres du commerce du Canada et du Mexique ont convenu de revigorer les discussions relatives à un accord bilatéral d'exemption des droits antidumping et de demander à leurs organismes de statistiques respectifs de résoudre le problème des écarts entre les statistiques des deux pays relativement à leurs échanges bilatéraux.
- Le Canada a convenu avec d'autres pays d'élaborer, aux fins de son adoption en 1999, une nouvelle convention de l'OIT sur les formes les plus abusives du travail des enfants.
- Le Canada a appuyé l'initiative concernant la dette des pays pauvres lourdement endettés, lancée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) en 1996 afin d'abaisser le fardeau de l'endettement de ces pays. Le Canada contribuera à ces efforts par l'entremise du Club de Paris, qui allégera ce fardeau jusqu'à concurrence de 80 % en faveur des pays qui méritent une telle mesure.

- En avril 1996, le Canada a adhéré au Fonds multilatéral d'investissement (MIF) de la Banque interaméricaine de développement, qui offre des subventions au titre de l'aide technique et de la formation. Il a versé au MIF une contribution de 10 millions de dollars US. L'adhésion du Canada au MIF le rend admissible à soumissionner les projets d'achats dans ces pays, notamment dans les secteurs des services conseils et de la PME.
- Le Canada a participé à la sixième reconstitution des ressources du Fonds asiatique de développement en janvier 1997. Tant le montant total de la reconstitution (6,3 milliards de dollars US) que l'apport du Canada (172 millions de dollars ou 4,66 % de la part des nouveaux donateurs) étaient sensiblement inférieures à ceux des années précédentes.
- En 1996, le Canada a déposé son instrument de souscription à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), doublant ainsi le capital de la Banque. Il a milité en faveur de l'élaboration d'une politique progressive, adoptée en 1996, en vue de réorienter les activités de la Banque depuis les économies d'Europe centrale où la transition est bien engagée vers celles de l'Europe centrale et orientale ou de l'ex-Union soviétique où elle est moins avancée.
- La campagne menée par le Canada en vue de faire élire un Canadien au poste de secrétaire-général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a été couronnée de succès. L'honorable Donald Johnston est le premier non-Européen à occuper ce poste. Les négociations concernant l'adhésion à l'OCDE de trois nouveaux membres – la Hongrie, la Pologne et la Corée du Sud – ont pris fin.
- Le Canada a décidé d'entreprendre des négociations avec la Corée du Sud dans le but d'assurer l'accès des fournisseurs canadiens aux marchés publics de matériel de télécommunications dans ce pays.
- Le Sommet du G-7 à Lyon a donné suite au programme mis en marche au Sommet de Halifax et a atteint tous les objectifs du Canada.
- Le ministre du Commerce international a publié *Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux, 1997*, un rapport dans lequel il est fait état de la gamme des actions multilatérales, régionales et bilatérales que le Canada entend mener durant l'année pour améliorer l'accès des commerçants et investisseurs canadiens à divers marchés importants.

Coopération et sécurité internationales

Principales initiatives planifiées pour 1996-1997

- Mettre en œuvre le nouvel accord de défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD = North American Aerospace Defence) avec les États-Unis.
- Terminer l'étude du modèle de sécurité de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à temps pour le Sommet de l'OSCE à Lisbonne en décembre 1996.
- Appuyer les efforts en vue de renforcer la société civile au Nigéria et attirer l'attention sur les violations des droits de la personne afin que le gouvernement de ce pays respecte ses engagements concernant le retour à la démocratie.
- Aider à mettre en place une stratégie antidrogues efficace pour les Amériques, en collaboration avec la Commission interaméricaine antidrogues de l'Organisation des États américains (OEA).
- Proposer la candidature du Canada à un siège non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU en 1998.
- Conclure un accord de prédédouanement relativement à l'expansion des services américains de douanes et d'immigration dans les aéroports canadiens, ainsi qu'aux arrangements de préinspection concernant la circulation des camions.
- Chercher à régler les questions relatives au partage équitable de la ressource et à la conservation dans le cadre du Traité sur le saumon du Pacifique signé avec les États-Unis.
- Conclure avec les États-Unis un accord visant à soutenir la lutte contre la drogue, la contrebande et la circulation illégale des personnes.
- Prendre des mesures pour protéger les citoyens canadiens et les intérêts économiques du Canada lors du passage de Hong Kong à la souveraineté chinoise, le 1^{er} juillet 1997.

Résultats réalisés en 1996-97

Pour faciliter l'évaluation des résultats, ceux-ci sont groupés de façon à correspondre aux principales initiatives planifiées.

Sécurité mondiale et régionale

- Le Traité sur la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord a été reconduit en juin 1996 pour une période de cinq ans, ce qui aura pour effet de resserrer encore davantage les liens étroits entre le Canada et les États-Unis en ce qui a trait à la défense et à la sécurité du continent.

- Au Sommet de l'OSCE à Lisbonne, le Canada et 54 autres pays participants ont intensifié leurs discussions au sujet d'un modèle de sécurité commune en Europe pour le XXI^e siècle et ont convenu d'œuvrer en vue de définir les modes d'une collaboration éventuelle entre l'OSCE et d'autres organismes axés sur la sécurité.
- Le Canada a contribué activement au débat sur l'élargissement de l'OTAN pour faire en sorte que les nouveaux candidats prêts à y adhérer puissent le faire rapidement et que d'autres pays aient la possibilité de faire de même à l'avenir. La décision au sujet de l'élargissement a été prise au Sommet de Madrid en juillet 1997.
- À l'OEA, le Canada a appuyé les travaux du Comité sur la sécurité de l'hémisphère, devenu depuis un organe permanent, dont les discussions ont notamment porté sur l'application des mesures de confiance régionales envisagées dans la Déclaration de Santiago en 1995. Suite à une initiative du Canada, l'OEA a déclaré son intention de faire de l'hémisphère occidental une « zone exempte de mines terrestres ».
- Bien que bon nombre d'autres activités du Processus de paix au Moyen-Orient aient dû être suspendues en raison de la crise actuelle, grâce aux efforts déployés par le Canada à la présidence du Groupe de travail sur les réfugiés au cours de l'année écoulée, des représentants d'Israël, de l'Autorité palestinienne, d'Égypte et de Jordanie, ainsi que des pays donateurs, ont pu se rencontrer et poursuivre leurs discussions au sujet du problème des réfugiés palestiniens.
- Le Canada a poursuivi son rôle de plus en plus actif dans le dossier de la sécurité en Asie-Pacifique – une région d'un intérêt vital pour lui. Au troisième Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN = Association of South East Asian Nations) à Jakarta en août 1996, le Canada a présenté les résultats du séminaire sur le maintien de la paix qu'il a tenu conjointement avec la Malaisie et il s'est employé à faire adopter un programme de travail progressif consacré aux questions de fond dans des domaines comme le renforcement de la confiance et la diplomatie préventive.
- Le Canada a exercé son action aussi bien au niveau des gouvernements que dans ses contacts avec les organisations non gouvernementales dans la région de l'Asie-Pacifique, en faisant valoir ses positions dans des dossiers comme les mines terrestres et la non-prolifération. Il a également milité en faveur de relations plus étroites entre les acteurs civils et militaires en encourageant l'élément militaire à participer à la fois à des activités intersectorielles, comme les opérations de recherche et de sauvetage et les interventions de secours en cas de catastrophe, et aux réunions du Forum elles-mêmes.
- Le Canada a continué d'appuyer vigoureusement les ateliers sur la gestion des conflits en puissance dans la mer de Chine méridionale, qui sont organisés par l'Indonésie et réunissent des experts de tous les États impliqués dans des différends territoriaux dans cette région. En attendant que soient réglées les revendications territoriales, ces rencontres aident à établir des modes de collaboration, ce qui contribue à réduire les tensions à l'échelle régionale.

- Le Canada a organisé des activités à l'intention des diplomates et des responsables militaires chinois, y compris un séminaire d'une durée de deux semaines sur la sécurité et la diplomatie multilatérale, qui a eu lieu en janvier 1997 avec la collaboration de l'Université York. Le Canada a aussi accueilli des représentants de niveau intermédiaire de l'Armée de libération populaire (ALP) en octobre 1996, et une délégation de l'ALP a été invitée à observer les séances d'entraînement d'hiver des Forces canadiennes en mars 1997. En plus de servir à nouer des relations avec des représentants importants de la Chine, ces rencontres ont fourni l'occasion d'échanger des vues, de faire connaître la politique du Canada (notamment en ce qui a trait aux droits de la personne) et de renforcer la confiance.

Contrôle des armes classiques et des armes de destruction massive

- Le Canada a été l'hôte d'une conférence internationale qui a servi au lancement du « Processus d'Ottawa », axé sur l'élimination éventuelle des mines terrestres antipersonnel.
- En octobre 1996, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense ont annoncé qu'ils avaient conjointement pris la décision de détruire les deux tiers des stocks canadiens de mines antipersonnel, le dernier tiers devant être éliminé lorsque les négociations en vue d'interdire ces engins auront été couronnées de succès.
- En octobre également, le Canada a accueilli les représentants de divers pays et organisations internationales et non gouvernementales afin de développer une stratégie internationale en vue d'interdire les mines antipersonnel. À l'issue de la rencontre, le ministre des Affaires étrangères a exhorté les États à négocier une convention en ce sens avant décembre 1997. Le Canada collabore vigoureusement avec d'autres gouvernements qui partagent ses vues dans le but d'élaborer et de négocier une convention qui comprendra une interdiction générale de produire, d'utiliser, de transférer et d'entreposer les mines antipersonnel. Une centaine de pays ont exprimé leur appui à une telle convention, qui doit être signée lors d'une conférence qui se déroulera à Ottawa du 2 au 4 décembre.
- Le Canada a donné son appui au deuxième Protocole révisé de la Convention sur certaines armes classiques concernant l'utilisation des mines terrestres antipersonnel ainsi qu'au quatrième Protocole, qui interdit l'emploi et le transfert des armes laser aveuglantes.
- Le Canada a joué un rôle actif de premier plan dans la négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et dans son adoption par l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 1996. Il a également participé activement aux négociations subséquentes qui ont mené directement à la création de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, de ses organes subsidiaires et de son secrétariat provisoire.
- Au Sommet de Moscou sur la sûreté et la sécurité nucléaires en avril 1996, le Canada et d'autres États participants ont convenu d'un programme d'action contre le trafic illicite

des matières nucléaires, lequel établit des points de contact et des procédures pour l'échange rapide de renseignements entre les capitales du P-8 (le G-7 plus la Russie). Un accord-cadre favorisant une coopération accrue entre les organismes de sécurité et du renseignement dans la lutte contre le trafic illicite a également été adopté.

- Le Premier Ministre a annoncé au Sommet de Moscou sur la sûreté et la sécurité nucléaires que le Canada avait accepté le principe de l'emploi des réacteurs canadiens Candu pour la consommation du combustible MOX pour éliminer le plutonium de qualité militaire que les États-Unis et la Russie auront déclaré excédentaire par rapport à leurs besoins de défense. Les participants à une réunion d'experts du G-7 tenue en octobre 1996 ont reconnu que l'initiative Candu MOX était de nature à faire progresser rapidement les travaux en vue de réaliser les objectifs de non-prolifération du Sommet de Moscou. Des études de faisabilité et des programmes d'essais canadiens se poursuivent en collaboration avec la Russie et les États-Unis.
- Le Canada a continué d'appuyer vigoureusement le travail du Groupe de travail du G-7 sur la sûreté nucléaire en ce qui concerne le relèvement des niveaux de sûreté dans les centrales nucléaires de conception soviétique qui manifestent des carences de ce point de vue. Au cours de l'année écoulée, l'attention a notamment porté sur l'application du protocole d'entente intervenu entre le G-7 et l'Ukraine au sujet de la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl d'ici à l'an 2000. Des plans en vue de protéger le sarcophage autour du réacteur n° 4, qui a été détruit, ont été élaborés et convenus avec l'Ukraine.
- Le Canada a dirigé les discussions en vue d'accroître l'efficacité fonctionnelle et économique du système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Grâce à cette amélioration des garanties, l'AIEA pourra plus facilement détecter les activités et le matériel nucléaires non déclarés. Les nouvelles mesures sont établies dans un protocole modèle auquel doit adhérer chacun des États.
- Le Canada a contribué activement aux décisions prises dans diverses instances internationales, notamment en ce qui a trait à la question des déclarations et des inspections, en prévision de l'application de la Convention sur les armes chimiques lorsque celle-ci sera entrée en vigueur. Cette convention revêt une importance primordiale dans le cadre des efforts de la communauté internationale en vue d'éliminer ces armes. L'objet de ces démarches est d'appliquer la Convention de façon efficace mais avec le moins de perturbations possibles. L'Autorité nationale canadienne a continué de sensibiliser les Canadiens à la Convention et aux obligations qu'elle impose, et d'élaborer des mécanismes appropriés pour la gestion de l'information, la réglementation et les inspections.
- L'Arrangement de Wassenaar sur les contrôles à l'exportation des armes classiques et des marchandises et technologies à double usage est officiellement entré en vigueur en juillet 1996. Le Canada a contribué à la mise sur pied de son secrétariat. En mettant du personnel à la disposition de l'organisation, il a joué un rôle important dans la mise en place des procédures nécessaires pour qu'elle puisse commencer à fonctionner normalement.

- Le Canada a publié une liste révisée de marchandises d'exportation contrôlée et il a été l'un des premiers pays membres de l'Arrangement de Wassenaar à appliquer les listes de contrôle initiales de l'Arrangement.
- En mai 1996, le Canada a activement pris part à la Conférence de révision du Traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), qui a pris acte du fait que 58 000 pièces d'armements conventionnels avaient jusque-là été éliminées et que plus de 2 500 inspections avaient eu lieu entre les parties. La conférence a adopté un accord relatif aux zones de flanc du territoire d'application du traité, le plus important des aspects de l'application du traité qui n'avaient pas encore été résolus. Les parties se sont en outre engagées à entamer un processus exhaustif en vue d'améliorer le fonctionnement du traité dans un contexte en pleine évolution. Les paramètres des négociations d'adaptation du traité ont été convenus en décembre 1996, et les négociations ont débuté en janvier 1997 à Vienne.
- Dans ses engagements prioritaires de 1996, le Ministère s'est engagé à chercher à obtenir une plus grande transparence des dépenses militaires dans les pays en développement. En juin 1996, le Ministre des Affaires étrangères a déposé à la Chambre des communes un document stratégique intitulé « La réduction des dépenses militaires dans les pays en développement », qui reflète un consensus interministériel sur cette question.
- En mars 1997, le Canada et le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont coparrainé un symposium sur les dépenses militaires dans les pays en développement qui a réuni des représentants des pays en développement, de la Banque mondiale et du FMI ainsi que des représentants de gouvernements membres du CAD et des experts non gouvernementaux. Les participants ont défini un certain nombre de domaines qui se prêtent à une action plus poussée en vue de promouvoir la réduction des dépenses militaires et une réforme militaire.

Prévention des conflits, maintien de la paix et consolidation de la paix

- Le Canada a accepté de diriger au Zaïre oriental une force multinationale approuvée par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui avait pour mission de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et le rapatriement volontaire des réfugiés au Rwanda. Les contingents canadiens se sont déployés rapidement et ont accompli efficacement les tâches qui leur avaient été assignées. Même si la force a mené peu d'opérations militaires, son arrivée imminente a encouragé la rentrée des réfugiés. La force multinationale a négocié l'accès des organismes humanitaires aux réfugiés et ses avions ont transporté d'importantes quantités d'aide humanitaire. La mission a officiellement pris fin le 31 décembre 1996.
- Le Canada a renouvelé sa contribution significative de 750 militaires et 100 policiers canadiens à la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH).
- En septembre 1996, le Canada a coprésidé la deuxième réunion ministérielle du Groupe des amis de la capacité de réaction rapide, qui se déroulait à New York. Au 31 mars 1997, 19 des 26 recommandations de l'étude avaient déjà été mises en œuvre ou étaient

en voie de l'être. La recommandation la plus critique à laquelle il n'a pas encore été donné suite concerne la mise en place d'un quartier général multidisciplinaire de mission à déploiement rapide, qui donnerait à l'ONU une capacité de planification et d'action opérationnelle dont elle a grandement besoin.

- Dans le cadre de son engagement envers le principe du déploiement rapide dans le cadre des opérations de maintien de la paix, le Canada et cinq autres pays collaborent étroitement à la création d'une brigade de réserve en état d'alerte avancée qui pourrait être déployée rapidement en vertu d'un mandat de maintien de la paix de l'ONU. Le Canada a détaché un officier à l'élément de planification de la brigade de réserve.
- Le Canada a été l'un des principaux pays à détacher des policiers civils auprès des missions de paix en Namibie, en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Haïti. La présence de policiers civils représente un élément important dans la transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix
- Le Ministère a établi l'Initiative canadienne de consolidation de la paix, de même que le Fonds de consolidation de la paix.
- Avec la mise sur pied de l'équipe d'intervention rapide en cas de catastrophe (DART), le Canada s'est acquitté de l'engagement qu'il avait pris dans le Livre blanc de la défense de créer une capacité de réaction rapide humanitaire au sein de ses forces armées. Des composantes de cette équipe ont été déployées à l'appui de la Force multinationale envoyée au Zaïre en novembre 1996.
- Faisant fond sur son thème central – un « nouveau partenariat pour le maintien de la paix » – et transmettant les politiques et les valeurs canadiennes à un grand nombre d'acteurs et de pays, le Centre Pearson pour le maintien de la paix, à Cornwallis, en Nouvelle-Écosse, a continué d'élargir son programme d'études et sa base d'étudiants de manière à englober des ONG canadiennes et internationales, des organismes humanitaires et d'autres civils et militaires. Le financement fourni par le gouvernement canadien au Centre est maintenant assuré pour les cinq prochaines années.
- Le Canada a versé 2,5 millions de dollars à un fonds général de renforcement de la capacité du Mécanisme de prévention et de règlement des conflits de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Le premier projet a consisté en une étude conjointe de l'OUA, du Canada et de l'Afrique du Sud sur les capacités africaines en formation au maintien de la paix, étude qui sert aujourd'hui de base à de nouvelles actions.
- Faisant fond sur le succès de son opération de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine, l'OTAN y a posté une force de suivi réduite, la « Force de stabilisation » (SFOR), qui comprenait notamment 1 200 membres des Forces canadiennes. La SFOR a continué d'avoir pour tâche principale d'assurer un contexte sûr propre à favoriser les efforts de reconstruction civile. Le Canada également détaché cinq policiers retraités auprès du Groupe international de police de l'ONU, des adjoints aux inspecteurs et d'autres

membres du personnel pour aider à l'application des accords de Dayton. Le Canada a ainsi démontré son engagement envers la sécurité européenne et appuyé les efforts destinés à apporter une paix durable dans la région des Balkans.

- Le Canada a fourni 15 observateurs militaires et deux policiers civils à la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA). En février-mars 1997, les observateurs militaires de la MINUGUA ont supervisé la démobilisation requise aux termes des accords de paix et les autres activités qui mettaient fin officiellement à plus de trois décennies de guerre civile et à la dernière des opérations (après celles qui avaient eu lieu au Nicaragua et au Salvador) qui ont marqué le processus de paix en Amérique centrale. Le Canada a fait des contributions militaires à toutes les opérations de paix dans cette région.
- Le Canada a fourni du personnel aux centres de déminage de l'ONU au Cambodge et en Bosnie pour former les populations locales aux techniques du déminage, aux normes de sécurité et à la gestion des opérations de déminage. L'expertise du Canada dans ce domaine est bien connue, et elle est recherchée dans d'autres parties du monde (Amérique centrale et Afrique, par exemple).

Démocratie, droits de la personne et saine gestion des affaires publiques

- Le Canada a établi le Fonds de développement démocratique, qui a contribué à raffermir la société civile au Nigéria par l'entremise des ONG, des églises et des syndicats. Aux Nations Unies, le Canada a coparrainé une résolution en vue de la nomination d'un rapporteur spécial chargé d'examiner la situation des droits de la personne au Nigéria, de faire rapport et de proposer des recommandations à ce sujet.
- Le Canada a lancé son initiative de consolidation de la paix en octobre 1996. Un fonds doté de crédits de 10 millions de dollars a été mis sur pied pour combler d'urgence les écarts dans la programmation canadienne aux chapitres de la consolidation de la paix et du développement de la démocratie et de la saine gestion des affaires publiques, ainsi que pour mobiliser le talent et les compétences des Canadiens dans ces domaines.
- Le gouvernement a annoncé à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1996 l'établissement d'une liste de spécialistes des droits de la personne pour aider l'ONU à répondre aux crises internationales dans ce domaine. La première phase de ce projet est terminée.
- Les efforts du Canada en vue de se faire réélire à la Commission des droits de l'homme de l'ONU pour le mandat de 1998 à l'an 2000 ont été couronnés de succès.
- L'ancien président de la Commission canadienne des droits de la personne, Max Yalden, a été élu au Comité des droits de l'homme de l'ONU, qui est chargé de surveiller l'application de la Convention internationale sur les droits civils et politiques.

- La campagne menée par le Canada en vue de faire reconduire pour trois ans le mandat du rapporteur spécial de l'ONU sur la violence contre les femmes, seul mécanisme onusien qui s'occupe exclusivement des droits des femmes, a été couronné de succès.
- En janvier 1997, le Canada a négocié avec Cuba une déclaration conjointe comportant un engagement au dialogue sur les droits de la personne. La première discussion à ce sujet a eu lieu à la fin de février à La Havane. La délégation canadienne comprenait des représentants de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du ministère de la Justice et d'une organisation non gouvernementale.
- Dans le cadre de la campagne internationale menée par le Canada dans le dossier des questions autochtones, la délégation canadienne au Groupe de travail de l'ONU chargé de rédiger la déclaration sur les droits des populations autochtones a déclaré formellement que le Canada acceptait le droit à l'autodétermination des peuples autochtones dans le respect de l'intégrité territoriale, constitutionnelle et politique des États démocratiques existants.
- Pour donner l'exemple à d'autres États et protéger les droits des enfants à l'étranger, la Chambre des communes et le Sénat ont adopté le projet de loi C-27, proposant des modifications au code criminel pour permettre de traduire en justice les citoyens et résidents permanents du Canada qui se livrent à l'étranger à des activités sexuelles commerciales impliquant des enfants.

Terrorisme, crime transnational et trafic de la drogue

- Le programme de contrôle de la drogue de l'OEA a adopté la stratégie de l'OEA pour lutter contre la drogue au XXI^e siècle et a révisé ses règlements pour refléter l'évolution des priorités régionales en ce sens. La stratégie et les priorités régionales reflètent les priorités du Canada dans sa stratégie en vue de combattre simultanément la demande et l'offre de drogues, d'établir un régime de partage des responsabilités parmi les pays concernés en vue de trouver des solutions à ce problème et de faire valoir la nécessité d'une collaboration internationale dans ce domaine.
- De décembre 1996 à avril 1997, la diplomatie canadienne a mobilisé les efforts en vue de négocier un règlement pacifique de la crise des otages à Lima, au Pérou. La contribution du Canada à la résolution de cette crise a renforcé son image d'arbitre crédible et impartial tout en confortant d'autres acteurs dans leur détermination d'adhérer aux principes de la lutte contre le terrorisme contenus dans diverses conventions internationales.
- Le Canada a participé à l'élaboration de 25 recommandations d'action nationale et internationale contre le terrorisme qui ont été adoptées au sommet ministériel sur le terrorisme tenu à Paris. Ces recommandations ont également été adoptées par l'ONU et par l'Union européenne.

- Le Canada a réagi à la série d'attentats à la bombe contre des autobus et autocars en Israël en fournissant à ce pays des combinaisons sophistiquées, fabriquées au Canada, portées par les personnes chargées de neutraliser les bombes. Il a également fourni du matériel canadien de détection des bombes à l'Autorité palestinienne.
- À la Commission de l'ONU pour la prévention du crime et la justice pénale, les résolutions présentées par le Canada au sujet de la violence faite aux femmes et de l'extradition ont été adoptées. Sur la foi du travail accompli, il a été décidé de prolonger d'un an l'appui accordé à l'étude de l'ONU sur la réglementation applicable aux armes à feu, menée sous la présidence du Canada.
- Le Canada est parvenu à un accord avec le Programme de l'ONU pour le contrôle des drogues (PCID) en vue d'accueillir en Alberta en avril 1998 une conférence sur les jeunes et l'abus des drogues.
- Le Canada a entrepris de mettre sur pied un réseau de traités d'entraide juridique en matière pénale pour favoriser la coopération entre les organismes canadiens et étrangers d'application de la loi dans les enquêtes et poursuites au criminel. Au cours de l'année écoulée, le Canada a donné effet au traité conclu avec la Pologne, ce qui porte à 17 le nombre des accords en vigueur; il a signé des traités similaires avec la Belgique, le Portugal, l'Uruguay et l'Ukraine et entrepris des négociations en ce sens avec Israël, la Russie, le Pakistan, la Turquie, le Kazakhstan, Trinité-et-Tobago, le Danemark et la Norvège.

Développement durable et protection de l'environnement

- Le Canada a offert d'accueillir à Montréal le Secrétariat permanent de la Convention de l'ONU pour combattre la désertification. Les parties à la Convention choisiront le site du Secrétariat permanent au début d'octobre 1997. Le Canada a fait une promotion active de son offre tout au long de 1996-1997. L'Allemagne et l'Espagne sont aussi sur les rangs.
- En mai 1996, le Premier Ministre a inauguré les bureaux du Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique à Montréal. Le Secrétariat a maintenant un effectif d'environ 30 personnes.
- Le Canada a milité vigoureusement en faveur du lancement de négociations au sujet d'une convention internationale sur les forêts aux deux dernières sessions du Groupe intergouvernemental d'experts sur les forêts (GIEF) de la Commission du développement durable de l'ONU. La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, chargée d'examiner la mise en œuvre d'Action 21 (le programme adopté au Sommet de la Terre en 1992), a convenu d'établir un forum intergouvernemental sur les forêts pour donner suite aux recommandations du GIEF et de définir les éléments susceptibles de faire partie d'arrangements et de mécanismes internationaux (un instrument exécutoire, par exemple) et de travailler à dégager un consensus à cet égard.

- Le ministre de l'Environnement a présidé à Genève le processus international qui a élaboré une déclaration ministérielle renfermant de nouvelles orientations pour la négociation de cibles de réduction des émissions à adopter au-delà de l'an 2000 en vertu de la Convention-cadre sur le changement climatique.
- Le Canada a accueilli une réunion ministérielle de la Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA) à Inuvik en mars 1996 et il est devenu le premier hôte du Secrétariat du Conseil de l'Arctique durant 1996-1997. La séance inaugurale du Conseil s'est tenue à Ottawa le 19 septembre 1996.
- Le Canada a contribué à la formulation des nombreuses résolutions de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) au sujet d'importantes questions environnementales internationales. Il a également accueilli à Montréal, du 13 au 23 octobre 1996, le Congrès mondial de conservation de la nature de l'Union, auquel ont participé le Premier Ministre et le ministre de l'Environnement.
- Pour se préparer à la session de juin 1997 consacrée à l'examen des résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro en 1992 (le « Sommet de la Terre »), le Ministère a coordonné la préparation du rapport national du Canada à la Commission du développement durable ainsi qu'un important rapport sur les tendances du développement durable au Canada et cinq monographies sur divers aspects de cette question.
- Les parties au Protocole de Montréal (sur la couche d'ozone) ont convenu de reconstituer le fonds multilatéral du Protocole pour trois ans. Des négociations ont commencé, avec la participation du Canada, pour finaliser l'adoption de l'« amendement de Montréal » au Protocole, aux termes duquel seraient appliquées des mesures additionnelles de contrôle du bromométhane, une substance qui s'attaque à l'ozone.
- Le Canada et les États-Unis ont publié, aux termes de l'Accord sur la qualité de l'air de 1991, le Rapport d'étape de 1996, qui fait état de progrès substantiels accomplis par les gouvernements fédéraux et ceux des provinces et des États dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre les pluies acides, en particulier en ce qui concerne la réduction et le plafonnement des émissions de dioxyde de soufre (SO₂) et l'engagement à réduire les oxydes d'azote (NO_x).

Renforcement et efficacité accrue du système multilatéral et de l'ONU

- Le Ministère a informé tous les pays avec lesquels le Canada entretient des relations diplomatiques de son intention de poser sa candidature pour un siège non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies en 1998.
- La campagne menée par le Canada pour promouvoir la réforme de l'ONU a entraîné la formation d'une large coalition d'États membres réformistes qui militent activement en faveur du programme proposé par le Canada et du développement d'une attitude pro-management parmi les gestionnaires de l'ONU, qui adoptent maintenant des techniques de management modernes.

- Faisant fond sur le programme de réforme de l'ONU proposé par le Canada au Sommet de Halifax, la Déclaration du Sommet de Lyon englobait de nouvelles recommandations, adoptées depuis par le Secrétaire général des Nations Unies, en vue de réorienter vers les activités de développement les économies réalisées grâce à ces réformes. Cette mesure est destinée à rallier des appuis en faveur de la réforme parmi les États membres qui font partie du Mouvement des non-alignés et du Groupe des 77 (pays en développement).

Relations constructives avec des régions et des pays particuliers

- À l'occasion de la première visite officielle du Premier Ministre à Washington, des accords importants ont été conclus sur l'environnement de part et d'autre de la frontière canado-américaine (qualité de l'air et de l'eau; changement climatique, espèces menacées, recherche, Commission mixte internationale) et sur les questions frontalières (prédédouanement en transit à Vancouver et nouvelles initiatives en vertu de l'Accord sur la frontière commune) ainsi que sur le crime transfrontières et des initiatives en sciences et technologie.
- Le dialogue avec les États-Unis sur le différend relatif au Traité sur le saumon du Pacifique s'est poursuivi. Une entente est intervenue sur les modalités de la pêche dans la zone sud pour 1996. Les intervenants ont été mis à contribution directement dans les négociations bilatérales sur le saumon au début de 1997, et les efforts du Canada ont davantage sensibilisé les États-Unis à la nécessité de régler ce différend. Bien qu'un règlement ne soit pas intervenu, des progrès importants ont été réalisés de part et d'autre dans la définition d'éventuelles solutions à long terme.
- Le Ministère a suivi de près le transfert de souveraineté sur Hong Kong à la République populaire de Chine, qui a eu lieu le 1^{er} juillet 1997. En mars 1997, le Ministère a distribué au Canada et à Hong Kong une brochure intitulée *Hong Kong: Guide à l'usage des visiteurs et résidents canadiens*, qui renferme des renseignements au sujet des répercussions éventuelles du transfert sur la situation des Canadiens à Hong Kong. Le consulat général du Canada à Hong Kong a veillé à ce que les Canadiens présents dans le territoire soient conscients de l'aide qu'ils peuvent recevoir de lui au besoin.
- Le Canada et Cuba ont convenu d'élargir leurs relations bilatérales grâce à diverses nouvelles initiatives, y compris la coopération dans les domaines de l'administration de la justice, des droits de la personne et du développement de la démocratie, de la coopération macroéconomique, de la négociation d'un accord de protection de l'investissement étranger, de la collaboration dans les dossiers de l'interdiction des stupéfiants et de la prévention du terrorisme international, de la culture et des sports et de la recherche-développement dans les secteurs de la santé et de l'environnement.
- Le Canada et le Mexique ont signé une déclaration d'objectifs relativement à leurs relations bilatérales qui comprend un plan d'action. La déclaration comprend un ensemble d'objectifs politiques, économiques et sociaux communs que les deux pays souhaitent voir se réaliser et qui servent de guide pour le renforcement et la consolidation de leurs relations bilatérales dans des domaines précis.

- Le Canada et les États-Unis ont conclu un accord sur la décontamination de quatre anciennes installations militaires américaines au Canada. Par voie d'un échange de notes en octobre 1996, les États-Unis ont convenu, sous réserve de l'approbation du Congrès, de verser 100 millions de dollars US pour les travaux de décontamination.
- Le Canada a ouvert un bureau commercial et de facilitation consulaire à Chandigarh, en Inde.

Aide aux Canadiens à l'étranger

Principales initiatives planifiées pour 1996-1997

- Nommer huit consuls honoraires additionnels et étendre à d'autres missions le service offert après les heures.

Résultats réalisés en 1996-97

Pour faciliter l'évaluation des résultats, ceux-ci sont groupés de façon à correspondre aux principales initiatives planifiées.

- Points de service additionnels. L'expansion du Programme des consuls honoraires s'est poursuivie avec l'établissement de nouvelles missions à Erevan, Calcutta, Lomé, Kuching, Barcelone, Lyon, San Salvador, Nassau, Douala et Lahore. On trouve maintenant des services consulaires assurés par des consuls honoraires dans 89 endroits.
- Services d'urgence. Le service de réponse téléphonique assuré par le Centre des opérations et le Service de garde 24 heures sur 24, sept jours par semaine, a été étendu à 36 nouvelles missions durant l'année, ce qui porte à environ 75 le nombre de missions qui utilisent ce service. Grâce à lui, des Canadiens en difficulté à l'étranger peuvent traiter directement avec des fonctionnaires à Ottawa en dehors des heures de bureau. Le Centre des opérations/Service de garde reçoit plus de 4 000 appels de ce genre par mois.
- En 1996-1997, le Ministère a fourni des services consulaires à plus de 1,5 million de Canadiens à partir de 250 points de service situés dans 160 pays et par l'entremise de la Direction générale des affaires consulaires. On a constaté un nombre accru des évacuations d'urgence et, comme par le passé, des demandes d'assistance dans des cas d'enlèvement international d'enfants par un des parents et de différends internationaux en matière de garde des enfants.
- Évacuations d'urgence. Plusieurs centaines de Canadiens habitant ou visitant le Libéria, la République centrafricaine, le Zaïre et l'Albanie ont été évacués en lieu sûr en raison de troubles politiques ou de désastres naturels. Le Ministère a poursuivi l'informatisation du répertoire des Canadiens résidant à l'étranger et la planification des mesures d'urgence appropriées.

Cas consulaires, par catégorie et par région, 1996-1997

	Afrique et Moyen- Orient	Asie- Pacifique	Europe	Amérique latine et Antilles	États-Unis	Total
Passeports	27 845	78 065	105 217	25 091	89 178	325 396
Citoyenneté	7 223	13 590	32 659	9 512	26 975	89 959
Services juridiques	20 003	7 543	17 069	9 530	3 829	57 974
Services financiers	481	331	875	972	335	2 994
Rapatriements	294	67	170	197	195	923
Services médicaux	297	395	607	727	284	2 310
Personnes disparues	403	831	1 537	769	210	3 750
Prisonniers	143	148	215	338	648	1 492
Décès	87	135	502	349	273	1 346
Enlèvements	69	43	121	41	44	318
Renseignements	66 656	46 479	135 098	45 755	44 381	338 369
Total	123 501	147 627	294 070	93 281	166 352	824 831

- Des services de protection ont été assurés à des dizaines de milliers de Canadiens qui, dans différents pays du monde, ont eu besoin d'assistance par suite de maladies (mentales ou physiques), d'accidents, de crimes ou d'un décès (mort naturelle ou accidentelle, suicide ou meurtre). Durant l'année, le Service consulaire a fourni de l'aide à environ 1 400 Canadiens détenus ou emprisonnés dans des pays étrangers. Il y a eu approximativement 150 nouveaux cas d'enlèvement international d'enfants. Il y a plusieurs milliers de cas de dénuement où le Ministère a dû prendre des dispositions pour obtenir de l'aide financière de membres de la famille ou d'amis ou organiser des prêts, de l'ordre d'environ 400 000 dollars, à même les fonds publics.
- Un traité sur le transfèrement des délinquants a été conclu avec le Maroc et un 43^e État américain a mis en place des modalités de transfèrement. Dix-huit Canadiens ont été retournés au Canada en vertu d'accords de transfèrement en 1996-1997.
- Le Canada a établi des procédures destinées à favoriser le règlement des enlèvements d'enfants avec deux États (l'Égypte et le Liban) qui ne sont pas parties à la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants.
- Le Ministère est intervenu à titre d'*amicus curiae* dans le cadre des plaidoyers qui ont amené le tribunal à ordonner un nouveau procès dans le cas de Stanley Faulder, un Canadien de l'Alberta condamné à mort aux États-Unis.
- Service de passeports et de citoyenneté. Le Ministère a fourni des services de passeport à plus de 325 000 Canadiens, et 64 300 passeports ont été délivrés à l'étranger pour le compte du Bureau des passeports. Des services de citoyenneté ont été fournis à environ 90 000 personnes. Les deux services ont été informatisés durant l'année.

- Services de sensibilisation et d'information. La prestation de renseignements aux Canadiens et aux Canadiennes au sujet des conditions de vie à l'étranger et des dispositions qu'ils devraient prendre avant de quitter le Canada reste un aspect central des services consulaires. Le Ministère a poursuivi les discussions et les activités de collaboration avec l'industrie canadienne du tourisme et il a participé à divers salons. De plus, il a organisé des séances d'information à l'intention des députés et de leur personnel, aussi bien à Ottawa que dans les circonscriptions, relativement aux problèmes que peuvent éprouver leurs mandants à l'étranger. Le Ministère a par ailleurs fait paraître trois nouvelles publications au cours de l'année, soit *En route pour les États-Unis*, *Enlèvements internationaux d'enfants* et *Hong Kong*, ainsi que des réimpressions de *Bon voyage... mais* et du *Guide à l'intention des Canadiens emprisonnés à l'étranger*. La suite donnée aux demandes de renseignements écrites venant du public au sujet de cas précis et d'autres questions s'est améliorée et les délais de réponse sont maintenant moins longs que les normes fixées par le Ministère.
- Vote à l'étranger. Le Directeur général des élections du Canada et le Ministère sont parvenus à un accord de coopération qui définit le rôle et les responsabilités du MAECI pour ce qui est de faciliter l'exercice du droit de vote des Canadiens et Canadiennes qui vivent à l'étranger. Des discussions préliminaires ont eu lieu et des arrangements ont été mis en place en vue du dénombrement de ces personnes.

Diplomatie ouverte

Principales initiatives planifiées pour 1996-1997

- Mettre en œuvre une stratégie de promotion du commerce international pour assurer l'accès des produits et services culturels et éducatifs canadiens aux marchés étrangers ou accroître leur part des marchés.

Résultats réalisés en 1996-97

Pour faciliter l'évaluation des résultats, ceux-ci sont groupés de façon à correspondre aux principales initiatives planifiées.

Relations culturelles internationales

Promotion des arts et des industries culturelles

- Le Ministère a élaboré une stratégie et un plan d'action pour la promotion des industries culturelles du Canada. Le plan, qui correspond à celui qui a été mis au point par l'Équipe sectorielle nationale, repose dans une large mesure sur la coopération entre les organismes et ministères participants. Ses principaux éléments comprennent la mise au point de données statistiques sur les industries culturelles, l'envoi aux agents en poste à l'étranger de données sur les capacités de l'industrie canadienne et d'autres renseignements susceptibles de servir à la promotion des exportations, et la mise en marche d'activités promotionnelles établies en fonction des priorités exprimées par les représentants du secteur.

- La stratégie commerciale a également mené à la création d'un réseau de neuf Centres canadiens d'éducation en Asie-Pacifique, y compris au Mexique. Ces centres font la promotion des produits et services éducatifs canadiens. D'autres formes de promotion de ce genre, tel le Centre de ressources en éducation à l'ambassade canadienne à Athènes, sont en voie d'élaboration.
- Dans le cadre de la stratégie commerciale, des guides ont été produits et distribués aux missions à l'étranger pour mieux faire connaître les capacités des entreprises canadiennes dans les secteurs de l'enregistrement sonore, du film et de l'édition.
- Une étude d'une durée de trois ans a été mise en marche pour obtenir des données sur la balance des paiements des industries culturelles. Il en résultera des renseignements complets sur la valeur des produits, services et investissements associés à ce secteur.
- Plus de 10 festivals canadiens des arts du spectacle et du film ont reçu l'aide du Ministère afin de pouvoir inviter des acheteurs étrangers et faire ainsi la promotion des artistes canadiens et stimuler la vente de films canadiens à l'étranger.
- Des subventions versées à plus de 50 auteurs canadiens pour leur permettre d'entreprendre des tournées de lecture à l'étranger ont suscité une augmentation des ventes de leurs livres.
- Les ventes des droits de propriété littéraire et de traduction se sont accrues grâce aux subventions qui ont permis à plusieurs agents littéraires de participer aux grandes foires internationales du livre.
- Le Canada a participé pour la première fois à MILIA, une foire multimédia internationale qui a lieu chaque année à Cannes. Les compagnies qui y ont participé s'attendent à réaliser des ventes de 8 millions de dollars.
- Plus de 300 projets dans plus de 40 pays ont fait la promotion de la culture et des valeurs du Canada grâce à la créativité et à l'excellence de ses artistes. Aux États-Unis, par exemple, une exposition d'impressionnistes canadiens a été présentée au Frick Art Museum à Pittsburgh, une chaire de la culture canadienne a été inaugurée dans une université de l'État du Washington (University of Western Washington), une aide a été accordée pour financer des délégations d'acheteurs américains auprès de grandes manifestations canadiennes dans le domaine des arts du spectacle, y compris CINARS (International Exchange for the Performing Arts), l'émission East Coast Music Awards, le Festival des Amériques et le Festival Danse Canada.
- Tout au long de 1997, des centaines de milliers de Grecs et d'autres Européens ont eu l'occasion d'apprécier l'importante présence culturelle canadienne au Festival de la Capitale Culturelle de l'Europe à Salonique.
- Les prestations canadiennes ont été remarquées à la Biennale de l'Architecture et des Arts visuels à Venise et à la Biennale de Sydney.

- Grâce à des projets menés en collaboration avec des galeries d'art et des musées dans plus de 30 pays, des expositions d'arts visuels, d'architecture et de design canadiens ont été montrées à des publics internationaux.
- Le Théâtre Ubu a présenté le spectacle vedette au prestigieux Festival d'Avignon en France.
- Le programme « Lancement international de carrière », qui permet aux artistes canadiens de trouver des débouchés dans les galeries commerciales étrangères, a été lancé.
- Choisis dans le cadre de programmes-concours dans plus de 30 pays, au-delà de 345 professeurs universitaires étrangers ont fait des séjours allant jusqu'à cinq semaines au Canada pour y faire de la recherche en vue d'une publication ou pour préparer des cours sur le Canada. Ces programmes visent à développer une perception plus positive et mieux informée du Canada parmi les décideurs et les façonneurs d'opinion dans les milieux universitaires et gouvernementaux ainsi que dans le monde des affaires et celui des médias. Les universitaires étrangers qui animent des programmes d'études canadiennes ont aidé à renforcer les perceptions de la souveraineté et de la stabilité du Canada dans leurs pays par des présentations aux médias, la publication de travaux de recherche, l'enseignement et la prestation de conseils aux fonctionnaires.
- L'exposition « Transitions : artistes indiens et inuit contemporains du Canada » a été présentée à Paris à l'occasion de la réouverture du Centre culturel canadien. L'exposition a été inaugurée par le Premier Ministre.
- « Blanc sur blanc », une exposition de céramiques canadiennes, a été présentée au Japon, en Chine, à Taiwan et à Hong Kong.

Initiatives reliées à la jeunesse et relations universitaires internationales

- Les programmes de bourses du Commonwealth et du gouvernement du Canada ont aidé environ 350 étudiants à poursuivre des études supérieures au Canada durant l'année universitaire, leur permettant par la même occasion de mieux connaître le pays.
- Grâce à des accords de réciprocité, des bourses semblables offertes par d'autres pays ont permis à des étudiants canadiens de faire des études supérieures à l'étranger et de contribuer à l'internationalisation de l'enseignement supérieur canadien.
- Les échanges internationaux de jeunes (y compris de jeunes travailleurs) ont permis à plus de 10 000 Canadiens de voyager à l'étranger et à environ 12 000 jeunes de l'étranger de venir au Canada. Il existe actuellement plus de 60 programmes internationaux d'échange jeunesse auxquels participent plus de 20 pays.
- Une initiative trilatérale lancée par le Canada, les États-Unis et le Mexique en vue de favoriser la collaboration dans l'enseignement supérieur, la recherche et la formation a

mené à une mobilité accrue des étudiants et des enseignants entre les trois pays. De 1993 à 1996, le nombre d'accords interuniversitaires est passé de 33 à 83 (soit une hausse de 152 %) entre le Canada et le Mexique et de 68 à 97 (43 %) entre le Canada et les États-Unis.

- Dans le cadre de l'accord signé avec l'Union européenne au sujet de l'enseignement supérieur et de la formation, 19 projets éducatifs conjoints, comptant environ 500 participants, ont été approuvés en 1996-1997 dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation, l'ingénierie, le commerce, les études vétérinaires, les sciences alimentaires et la chimie.

Communications

- Dans le cadre d'une campagne visant à faire connaître aux Américains les questions qui intéressent tout particulièrement le Canada, le ministre des Affaires étrangères a prononcé des allocutions, à Washington, New York, Boston, Détroit, Chicago, Minneapolis, San Francisco et Los Angeles, devant des auditoires prestigieux composés de personnalités influentes.
- Le ministre du Commerce international a pris la parole devant d'importants auditoires à New York et à Détroit au sujet des intérêts et des préoccupations du Canada dans le domaine des échanges commerciaux.
- Le ministre des Affaires intergouvernementales a fait des interventions à Washington devant le Council of State Government et à Cleveland devant divers groupes d'analystes stratégiques et d'universitaires, ce qui lui a permis de renseigner des auditoires américains influents au sujet du programme mis en place par le gouvernement pour renouveler le régime fédéral, réconcilier les Canadiens et stimuler la croissance de l'économie et des emplois.
- Les ministres des Affaires étrangères, du Commerce international, de l'Industrie et du Patrimoine ont pris la parole devant des auditoires américains pour leur dire que le Canada est ouvert à d'autres influences culturelles tout en conservant une place à l'expression nationale. Les chefs de mission du Canada aux États-Unis ont aussi défendu la cause de la culture canadienne auprès de géants américains des communications comme Time-Warner, Gaylord Entertainment, CNN, NBC, Viacom et A&E. Le consulat à Détroit a aidé l'université Bowling Green à organiser une conférence sur la souveraineté canadienne en matière de culture.
- La tenue de colloques et de programmes d'activités dans différentes universités américaines (Harvard University, University of Maine, Texas A&M University, University of California at Los Angeles, Columbia University, University of California at Berkeley et University of Western Washington) ont contribué à faire connaître et comprendre les grandes priorités de la politique étrangère et commerciale du Canada.

- Des recherches sur l'opinion publique effectuées par le Ministère durant l'année ont montré que
 - les Canadiens continuent d'appuyer vigoureusement le rôle que joue le Canada en politique étrangère et sur les marchés mondiaux;
 - ils appuient fermement les politiques et initiatives importantes prises par le Canada dans ces domaines comme la consolidation de la paix, l'engagement constructif à l'égard du respect des droits de la personne, l'interdiction des mines antipersonnel, la libéralisation du commerce mondial et les missions commerciales d'Équipe Canada; et
 - les citoyens des autres pays ont généralement une opinion très favorable du Canada.
- Les visites plus nombreuses effectuées par des fonctionnaires du Ministère et par des ambassadeurs dans diverses localités du pays ont permis de sensibiliser des auditoires importants aux activités menées par le Ministère dans les domaines de la politique étrangère et du commerce international ainsi que dans les secteurs culturel, économique et administratif.
- Les grandes initiatives du Canada en matière de politique étrangère et de commerce international – notamment les interventions face à la crise des réfugiés en Afrique centrale, le « Processus d'Ottawa » dans le cadre de la campagne en vue d'interdire les mines terrestres antipersonnel, et les missions commerciales d'Équipe Canada – ont reçu une couverture positive et substantielle des médias et un solide appui du public.
- Des groupes cibles au Canada et à l'étranger ont été sensibilisés à l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique, dont le point culminant a été la rencontre des leaders de l'APEC à Vancouver.

Services ministériels/Prestation de services aux autres ministères

Principales initiatives planifiées pour 1996-1997

- Compléter la mise au point de la stratégie de développement durable.
- Élaborer un programme de formation en relations interculturelles efficaces, mettre en œuvre une nouvelle politique contre le harcèlement et développer une nouvelle politique sur l'éthique.
- Concevoir et mettre au point un nouveau système financier informatisé.

Résultats réalisés en 1996-97

Pour faciliter l'évaluation des résultats, ceux-ci sont groupés de façon à correspondre aux principales initiatives planifiées.

La présentation des résultats de ces deux secteurs d'activité est combinée ici par souci de concision et parce que, si la Prestation de services aux autres ministères montre les coûts, les résultats, eux, ont été réalisés dans le cadre des Services ministériels.

- Le Ministère a élaboré sa stratégie du développement durable, *Action 2000*, qui
 - l'engage à contribuer à la promotion, sur la scène internationale, des questions qui préoccupent les Canadiens, y compris le développement durable, ainsi qu'à la poursuite de l'excellence dans ses propres opérations;
 - présente ses objectifs de développement durable jusqu'en l'an 2000;
 - a fait l'objet de vastes consultations publiques à l'aide de divers supports, dont un site Web très fréquenté; et
 - sera présentée au Parlement d'ici le mois de décembre 1997.
- Le Ministère a publié un deuxième rapport annuel dans lequel il précise son programme de gestion environnementale interne, au Canada et à l'étranger, et met l'accent sur la prévention de la pollution, la conservation des ressources naturelles et la nécessité d'économiser. À titre d'exemple, le programme de conservation d'énergie a permis d'économiser plus de 150 000 dollars annuellement.
- Le Ministère a établi un Centre d'apprentissage interculturel et a commencé à offrir un programme de formation interculturelle en collaboration avec l'ACDI.
- Le Ministère a mis en place une nouvelle politique sur le harcèlement et a entrepris d'élaborer une politique en matière d'éthique.
- Le développement d'un nouveau système financier a été commencé en vue de sa mise en œuvre à compter du 1^{er} avril 1998.
- L'augmentation de la capacité de transport du réseau de télécommunications et la mise en œuvre de l'intranet du Ministère l'ont aidé à accroître l'efficacité des petites missions et des missions mobiles à l'étranger et à assurer des services de façon innovatrice à un coût raisonnable (par exemple, l'acheminement à Ottawa des appels faits après les heures de bureau).
- Le site Web du Ministère a été remanié en raison d'une forte augmentation de sa fréquentation et des sites distincts ont été créés pour 14 missions, offrant des renseignements dans les langues des pays concernés et en fonction des conditions locales.
- Le Ministère a achevé l'aménagement de nouveaux bureaux à Port of Spain, Santiago, Sarajevo, Oslo et Tel Aviv et il a rouvert le Centre culturel à Paris. Il a également vendu des propriétés évaluées à 5,7 millions de dollars à Bangkok, Brasilia, Bridgetown, Buenos Aires, Cleveland, Kingston, Londres, Munich et Santiago.

Services de passeports

Principale initiative planifiée pour 1996-1997

- Introduire des normes de service mesurables.

Résultats réalisés en 1996-97

- Les Canadiens ont accès à des services de passeports dans 29 bureaux répartis au Canada ou par la poste. Ceux qui résident aux États-Unis peuvent obtenir leurs passeports par la poste. Des services spécialisés à Hull s'occupent des réfugiés, des immigrants admis et des voyageurs officiels (représentants officiels du gouvernement, citoyens et journalistes qui participent aux missions d'Équipe Canada, membres des Forces canadiennes faisant partie de missions de maintien de la paix, etc.).
- Les droits exigés pour les passeports sont à nouveau demeurés inchangés en 1996-1997, soit 35 dollars pour un passeport de 24 pages. (Depuis novembre 1995, un droit de 25 dollars est perçu par le Bureau des passeports pour le compte des affaires consulaires.) Le Bureau des passeports a continué de s'autofinancer et d'investir dans de nouvelles techniques qui permettront d'offrir aux titulaires de passeports un processus simplifié de renouvellement.

Passeports : barème et nombre de délivrances

Catégorie de document	Droits actuels (dollars)	Nombre de délivrances		
		Estimations 1998-1999	Prévisions 1997-1998	Résultats 1996-1997
Passeports				
24 pages	35*	1 414 968	1 381 539	1 347 321
48 pages	37*	17 084	16 825	16 464
Diplomatiques	57	1 843	1 806	1 763
Spéciaux	57	5 775	5 634	5 493
D'urgence	6*	909	908	894
Autres				
Documents de voyage pour réfugiés (non-citoyens)	35*	4 206	4 103	4 000
Certificats d'identité pour non-citoyens	75*	1 215	1 185	1 155
Total (délivrances au Canada et à l'étranger)		1 446 000	1 412 000	1 377 090

* Depuis le 8 novembre 1995, un droit consulaire de 25 dollars est perçu sur tous les documents délivrés aux termes du Décret sur les passeports canadiens.

Volume

- À l'heure actuelle, 23 % des Canadiens et Canadiennes détiennent un passeport. Le Bureau des passeports a délivré 1 377 090 documents de voyage en 1996-1997, soit une diminution de près de 12,5 % par rapport aux prévisions. Cette baisse sensible de la demande peut s'expliquer par l'augmentation inattendue de la demande au cours des années antérieures. En 1995-1996, le volume était en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation des voyages à l'étranger, des renouvellements de passeports au Québec durant la période précédant le référendum et des renouvellements hâtifs afin d'éviter le nouveau droit consulaire (annoncé dans le Budget de février et appliqué en novembre 1995). En 1996-1997, les Canadiens qui auraient normalement renouvelé leur passeport l'avaient déjà fait ou, en raison du nouveau droit consulaire de 25 dollars, ont reporté l'achat d'un passeport jusqu'à ce qu'ils en aient effectivement besoin. De plus, le passeport est plus coûteux que d'autres pièces d'identité, comme la carte de citoyenneté, et les parents ont tendance à faire inscrire leurs enfants dans leur passeport plutôt que d'obtenir pour eux des passeports distincts.
- Les Canadiens ont fait 1,3 million de demandes de renseignements sur la ligne 1-800.

Bureau des passeports : objectifs de rendement, 1996-1997

Temps d'exécution	Prévisions 1996-1997	Réel 1996-1997	Prévisions 1997-1998
Demandes transmises			
– par la poste	97 % en 10 jours 100 % en 17 jours	88 % en 10 jours 100 % en 17 jours	97 % en 10 jours 100 % en 17 jours
– en personne	97 % en 5 jours 100 % en 7 jours	97 % en 5 jours 100 % en 7 jours	97 % en 5 jours 100 % en 7 jours
Objectif de productivité*			
Employés à la production seulement	3 445	3 359	3 237**
Tous les employés	2 630	2 639	2 517

* La productivité est mesurée par le nombre de documents de voyage délivrés par ETP.

** La productivité devrait diminuer durant les projets-pilotes et les étapes initiales du nouveau système OSCAR.

Résultats financiers

- En sa qualité d'organisme de service spécial fonctionnant en vertu d'une autorisation qui lui permet d'exploiter un fonds renouvelable, le Bureau des passeports finance ses activités intégralement au moyen des recettes provenant des droits exigés pour la délivrance de documents de voyage. Le Bureau doit atteindre le seuil de rentabilité au

cours d'un cycle de quatre ans. En 1996-1997, il a enregistré un excédent de trésorerie de 2,4 millions de dollars, ce qui correspond à un surplus de 6,3 millions de dollars selon la comptabilité d'exercice. Cet excédent supérieur aux montants prévus est directement attribuable au report des projets-pilotes d'amélioration de la technologie, à des difficultés d'approvisionnement de produits entrant dans la fabrication des passeports et à des dépenses reportées en 1997-1998.

- Au Bureau des passeports, la productivité est mesurée en passeports délivrés par équivalent temps plein (ETP). La baisse inattendue de la demande a entraîné une légère baisse de la productivité. Le Bureau dispose d'une certaine marge de souplesse au niveau des effectifs, ce qui lui a permis de maintenir une productivité assez constante, compte tenu des fluctuations de la demande de passeports ainsi que des variations saisonnières normales.
- Une norme mesurable du délai de service a été mise en place, comme le montre le tableau ci-haut.

Autres

- En collaboration avec d'autres ministères fédéraux, le Bureau des passeports a lancé trois projets susceptibles d'améliorer la qualité du service, de réduire les chevauchements et d'accroître la sécurité et l'accessibilité des produits et des services de passeports offerts aux Canadiens.
 - *Technologie de la carte commune.* Le Bureau des passeports et le ministère de la Citoyenneté et de l'immigration ont élaboré un document de voyage standardisé sous la forme d'une carte électronique qu'ont proposée l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) comme norme mondiale pour les cartes de voyage. Une décision est attendue d'ici février 1998. Le Canada, représenté par le Bureau des passeports, copréside le Groupe consultatif technologique qui recommandera une norme à l'OACI.
 - *Coopération.* Le Bureau des passeports et le ministère de l'Immigration et de la citoyenneté ont établi trois projets-pilotes de coopération (guichet unique, colocation et services partagés). Les projets-pilotes commenceront en 1997-1998 et dureront au moins 18 mois.
 - *Partenariat.* Le Bureau des passeports et la Société des postes ont convenu de mener une étude-pilote dans le cadre de laquelle la Société des postes fournira des services au comptoir pour le Bureau des passeports là où celui-ci ne possède pas de bureau à l'heure actuelle. Les paramètres de ce projet seront établis en 1997-1998.
- Les voyageurs qui se rendent aux États-Unis à partir de l'aéroport de Vancouver peuvent obtenir une carte CANPASS, le produit d'un projet conjoint mené par les ministères du Revenu et de la Citoyenneté et de l'immigration, ainsi que par le Bureau des passeports. Cette carte codée, produite dans nos bureaux de Vancouver, permet aux personnes qui voyagent fréquemment de passer rapidement aux douanes.

- Lors d'un sondage effectué en 1995-1996, 51 % des clients ont indiqué qu'ils souhaitaient recourir aux paiements électroniques. Cela nous a amenés à mettre en œuvre des projets-pilotes de système de cartes de crédit ou de débit à cinq emplacements. Les résultats ont été positifs et les systèmes seront mis en place à la grandeur du pays en 1997-1998.
- Le Bureau des passeports a terminé la mise au point du logiciel OSCAR (Optimized System for Capturing, Archival and Retrieval), qui doit servir à traiter les demandes de passeports. Ce nouveau système est en développement depuis quatre ans et il sera mis à l'essai dans cinq sites à compter d'avril 1997.

C. Principales évaluations

Évaluation du Programme de développement de l'investissement

L'évaluation du Programme de développement de l'investissement (PDI) a pris fin au cours de l'été 1996. Elle s'est notamment soldée par la redéfinition de la clientèle du programme et par la mise en valeur des partenariats en vue d'en accroître l'efficacité. Les changements recommandés ont été mis en place dans le cadre d'un remaniement du programme et de sa direction.

Programme de développement de l'investissement : cadre de gestion

Suite à l'évaluation de ce programme à l'été de 1996, on a recommandé la mise en place d'un système permettant d'en mesurer les résultats et d'en évaluer l'efficacité de façon continue. Avant de passer à l'étape de l'élaboration d'indicateurs de performance, le Bureau de l'Inspecteur général, agissant à titre consultatif, a collaboré avec la direction du programme à la mise au point d'un cadre générique de gestion de la performance. Le document produit passe en revue les principaux secteurs d'activité, les clients, les résultats escomptés et les indicateurs de performance possibles. Le défi était de rallier toutes les directions générales partenaires, d'articuler clairement les rôles de chacun des participants et de répartir leurs responsabilités respectives. Le document de base servira à élaborer et à mettre en œuvre les systèmes de mesure.

Reconfiguration du Programme commercial et économique au Mexique

On a fait appel aux services du Groupe d'évaluation pour guider et faciliter la reconfiguration du Programme commercial et économique au Mexique. Cette étude a débouché sur la mise au point d'un nouveau modèle d'entreprise, articulé autour du concept des renseignements sur les marchés. Les clients de l'étude ont adopté ce modèle et commencé à développer un schéma de cheminement de l'information et des plans de formation du personnel. Le secteur commercial du Ministère a distribué le document à tous les délégués commerciaux.

Mesure de la performance du secteur commercial

À la suite du rapport du Vérificateur général à l'automne de 1996, le Service des délégués commerciaux s'est appliqué, avec l'aide des services consultatifs du Bureau de l'Inspecteur général, à mettre au point des indicateurs de performance. Il a produit une feuille de pointage équilibrée et mis en lumière la nécessité d'évaluer de façon systématique l'impact global, les apports des clients et des membres du personnel et les indicateurs de charge de travail. Le modèle proposé a reçu l'approbation ministérielle et les travaux sont passés au stade de sous-projets spécifiques, chacun étant conçu de façon à saisir un élément des renseignements requis pour démontrer la rentabilité, l'efficacité et la qualité des prestations du Programme de promotion du commerce international. En plus de fournir des services de gestion pour cette initiative, le Groupe d'évaluation a joué un rôle important dans la mise au point d'un modèle de frais de service.

Sondage sur les activités des agents politiques et économiques

Un sondage a été effectué auprès de 577 agents politiques et économiques afin de déterminer quelle proportion de leur temps ils consacrent à diverses activités de base. Les résultats faisaient partie d'une étude polyvalente du Groupe d'évaluation destinée à définir la fonction des relations politiques et économiques en vue de l'évaluation future des performances. L'analyse des résultats a notamment fait ressortir que l'attention des agents avait été détournée des activités de base dans les domaines des fonctions d'appui et de la gestion des processus de communication établis. En partie grâce à ces résultats et à ceux d'autres études d'évaluation des fonctions politiques et économiques, on a introduit des changements dans les processus de rédaction de la correspondance des ministres, des cahiers d'information et des exercices de questions et réponses.

Études politiques et économiques : examen de l'approche du bureau géographique

Une étude de cas de l'« approche » du bureau géographique dans le secteur de l'Asie et du Pacifique du Ministère a été achevée en mai 1996. Cette approche a fait disparaître les lignes de démarcation organisationnelles qui existaient auparavant entre les programmes de promotion du commerce et les programmes politiques, économiques et autres. Elle est un moyen souple d'organiser les ressources humaines en équipes de travail en vue de répondre aux besoins des programmes axés sur des pays ou des régions particuliers. L'évaluation a révélé que cette approche représentait une adaptation rationnelle des ressources qui permet non seulement d'en faire un emploi plus souple et plus efficace au sein d'un secteur géographique donné mais aussi d'avoir accès aux ressources et aux connaissances spécialisées d'autres secteurs du MAECI et d'autres ministères. Le rapport d'évaluation a cerné certaines lacunes qu'il faudra combler; par exemple, l'absence d'une formation adaptée à chaque direction/agent dans la mise en place de l'approche géographique jusqu'à maintenant.

Consultation, recherche et diffusion en politique étrangère

Un programme conçu pour accroître la participation du public à la politique étrangère a été approuvé par le Conseil du Trésor en 1995 et doté d'un budget de 3,5 millions de dollars pour trois ans. La direction du programme, conseillée par le Groupe d'évaluation, a élaboré un modèle d'évaluation du programme. Grâce à ce modèle, la direction a pu mettre au point des procédés administratifs permettant de saisir de façon continue les données nécessaires pour mesurer les résultats, évaluer les mécanismes de contrôle et analyser l'incidence éventuelle du programme.

Gestion de la crise des Grands Lacs africains

En novembre 1996, le Canada s'est engagé à diriger des secours multinationaux destinés à prévenir une crise humanitaire dans la région des Grands Lacs africains. Le MAECI, le ministère de la Défense nationale et l'ACDI ont collaboré à l'exécution de cette décision et à la mobilisation de la communauté internationale aux termes d'une résolution de l'ONU. La haute direction du Ministère a demandé que soit évaluée son approche de la gestion de

la crise dans le but de tirer des enseignements qui pourraient servir lors de crises futures. Elle a accepté diverses recommandations relatives à la structure, aux ressources et à l'administration.

Stratégie antidrogue du Canada

Le MAECI est l'un de sept ministères qui participent à la Stratégie antidrogue du Canada, qui a pris fin au cours de l'exercice 1996-1997. Le Conseil du Trésor a demandé une évaluation au terme de cette stratégie interministérielle et le Groupe d'évaluation du MAECI a contribué à cette analyse. Il a également évalué l'efficacité fonctionnelle et économique du Programme d'information antidrogue (PIA), conçu pour prévenir les voyageurs canadiens des risques auxquels ils s'exposent s'ils utilisent ou transportent des drogues à l'étranger. La direction a accepté les recommandations opérationnelles relatives au ciblage des clientèles, à l'analyse des résultats et l'évaluation des impacts pour la planification future du programme.

Programme de partenariats internationaux en foresterie

Le Programme de partenariats internationaux en foresterie est une initiative du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), destinée à fournir en milieu étranger des renseignements exacts et équilibrés au sujet des pratiques forestières au Canada. Il est administré par le ministère des Ressources naturelles et exécuté à l'étranger (notamment en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis) par l'administration centrale et les missions du Ministère. Une évaluation conjointe du programme a été achevée en 1996. Le rapport d'évaluation, remis au CCMF, indique que le programme a été une réussite et qu'il a notamment permis au Canada de présenter d'une vision unifiée.

Examen conjoint de l'Initiative des spécialistes de l'agroalimentaire à l'étranger

Le ministère de l'Agriculture et de l'agroalimentaire a lancé en 1992 l'Initiative des spécialistes de l'agroalimentaire à l'étranger afin d'aider cette industrie à cerner et exploiter de nouveaux débouchés. Le ministère de l'Agriculture et de l'agroalimentaire a procédé à un examen de cette initiative afin d'en déterminer la rentabilité globale. La méthodologie utilisée a consisté à réunir la documentation pertinente et à revoir les données ainsi qu'à mener des interviews et un sondage. Le MAECI s'est chargé du sondage, qui a été distribué aux firmes d'exportation, associations et maisons de traite inscrites dans la base de données WinExport. Suivant la principale conclusion de l'évaluation, l'Initiative est un programme valable et devrait être poursuivie et peut-être même élargie.

Vérification des missions

Le Bureau de l'Inspecteur général a procédé à des vérifications dans 18 missions au cours de l'exercice 1996-1997. Dans chaque cas, la vérification englobait l'examen de la gestion de la mission et des programmes administratif, consulaire et de promotion du commerce international. Une part croissante des ressources et de l'attention du Bureau a été consacrée à ce dernier programme. Le choix des vérifications à effectuer s'est fait au moyen

d'un modèle d'évaluation des risques. À l'avenir, les vérifications comprendront aussi l'examen du programme des relations politiques et économiques. Elles seront donc globales puisqu'elles porteront sur tous les programmes du Ministère à l'étranger. Au cours de l'année écoulée, une attention particulière a été accordée aux structures « en étoile » des missions.

Vérifications à l'administration centrale

Une proportion croissante des ressources est consacrée aux vérifications effectuées à l'administration centrale, certaines suivant la fonction et d'autres, par unité organisationnelle. La vérification des technologies de l'information prend de plus en plus d'ampleur, témoignant des profonds changements que le Ministère apporte à son infrastructure des systèmes d'information. On procède notamment à des vérifications de « systèmes en cours d'élaboration » du nouveau système financier (SAP), du système du personnel (PeopleSoft) et du système consulaire (COSMOS). Des examens du développement de l'Internet et du problème de datation associé au passage à l'an 2000 sont également en cours.

Autres examens importants

Le Vérificateur général a effectué des vérifications du Programme de promotion du commerce international du Ministère et de la participation du MAECI et du ministère de la Défense nationale au maintien de la paix. Il a également englobé le Bureau des passeports et le programme consulaire dans sa vérification des normes de service à la clientèle dans l'ensemble du gouvernement, et il a effectué une vérification supplémentaire des fonctions de gestion financière et de contrôle.

Partie IV. Renseignements supplémentaires

A. Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels

Le Ministère ne produit pas de rapports prévus par la loi ou d'autres rapports réguliers.

B. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Agents de liaison avec le Parlement

David Klug (613) 944-5153
Anne Burgess (613) 996-9146

Service des relations avec les médias

Dexter Bishop (613) 995-1877

InfoCentre

Renseignements généraux (613) 944-4000
Appels sans frais 1-800-267-8376

Adresse Web

www.dfait-maeci.gc.ca

Société pour l'expansion des exportations

151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 1K3
(613) 598-2500

Corporation commerciale canadienne

50, rue O'Connor, 11^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0S6
(613) 996-0034

Commission mixte internationale

100, rue Metcalfe, 18^e étage
Ottawa, Ontario
K1P 5M1
(613) 995-2984

Centre de recherches pour le développement international

250, rue Albert, B.P. 8500
Ottawa, Ontario
K1G 3H9
(613) 236-6163

Administration du pipe-line du Nord

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
(613) 993-7466

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

90, rue Sparks, pièce 705
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4
(613) 992-9388

Centre internationale des droits de la personne et du développement démocratique

63, rue de Bresoles, pièce 100
Montréal (Québec)
H2Y 1V7
(514) 283-6073

C. Tableaux financiers récapitulatifs

Rapports entre les secteurs d'activité et la structure des activités

Avant la préparation de son Plan des dépenses de la Partie III pour 1997-1998, le Ministère organisait la présentation de ses plans et dépenses selon une structure constituée de diverses « activités », adoptée après la prise en charge du commerce international en 1982. L'examen des opérations et de la gestion du Ministère mené en 1996 a montré qu'il convenait de réviser cette structure de façon à donner une image plus claire du coût et de la répartition à travers le monde des services fournis par le Ministère.

La nouvelle structure formée de « secteurs d'activité » comporte donc deux dimensions, l'une montrant la nature des services réalisés par le Ministère et l'autre, la partie du monde où ils sont exécutés. La principale différence entre l'ancienne structure et la nouvelle est que l'ancienne englobait, dans l'activité appelée « Relations et activités bilatérales », tous les coûts supportés par l'administration centrale et les missions pour toute activité liée à une région ou à un pays donné. Dans la nouvelle structure, ces coûts sont compris dans le secteur d'activité approprié et sont ventilés suivant les régions et pour l'ensemble du pays. Le tableau ci-après montre les liens entre les deux structures.

Rapports entre les structures des secteurs d'activité et des activités

<i>Secteur d'activité</i>	<i>Activité</i>
Promotion du commerce international	Expansion du commerce international, plus certains éléments des Relations et activités bilatérales
Politique commerciale et économique	Politiques internationales économiques et commerciales et d'aide au développement, plus certains éléments des Relations et activités bilatérales
Coopération et sécurité internationales	Affaires politiques et sécurité internationale, plus Affaires juridiques et certains éléments des Relations et activités bilatérales et de Priorités et coordination de la politique étrangère
Aide aux Canadiens à l'étranger	Affaires consulaires et certains éléments des Relations et activités bilatérales
Diplomatie ouverte	Communications et culture, et certains éléments des Relations et activités bilatérales
Services ministériels	Soutien opérationnel, planification des ressources humaines et administration
Prestation de services aux autres ministères	Relations et activités bilatérales
Services de passeports	Passeports

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1996-1997 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation (millions de dollars)

Crédit	Programme	Budget principal 1996-1997	Dépenses réelles 1996-1997
1	Dépenses de fonctionnement	811,7	785,5
5	Dépenses en capital	87,6	92,0
10	Subventions et contributions	417,2	332,6
11	Radiation des créances et des obligations envers sa Majesté du chef du Canada totalisant 52 014 \$, sommes dues par 14 créanciers		0,1
(L)	Ministre des Affaires étrangères - traitement et allocation pour automobile		
(L)	Ministre du Commerce international - traitement et allocation pour automobile		
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	0,3	0,3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57,6	59,8
(L)	Fonds renouvelable des passeports	2,3	(2,4)
(L)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices précédents		0,7
(L)	Frais d'agence de recouvrement		
(L)	Dépense des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne		2,8
Total pour le ministère		1 376,7	1 271,4

Recettes à valoir sur le Trésor (RVT), par secteur d'activité (millions de dollars)

Activités	Réelles 1993-1994	Réelles 1994-1995	Réelles 1995-1996	Prévues 1996-1997	Réelles 1996-1997
Promotion du commerce international	3,3	8,3	3,9	2,5	3,7
Politique commerciale et économique	5,2	6,5	12,6	10,1	54,8
Coopération et sécurité internationales	1,3	0,0	2,3	0,0	2,7
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,6	0,5	15,6	36,4	35,2
Diplomatie ouverte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services ministériels	61,5	58,2	51,0	62,3	47,1
Prestation de services aux autres ministères	76,3	98,1	243,8	147,0 ¹	5,6
Services de passeports	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des recettes à valoir sur le Trésor	148,2	171,6	329,2	258,3	149,1

1. Depuis 1996-1997, les recettes tirées de la perception de droits d'immigration et de visas sont attribuées au ministère de la Citoyenneté et de l'immigration.

**Détails des recettes à valoir sur le Trésor (RVT), par secteur d'activité
(millions de dollars)**

Source des recettes	Réelles 1993-1994	Réelles 1994-1995	Réelles 1995-1996	Prévues 1996-1997	Réelles 1996-1997
Revenus locatifs des employés	18,0	17,9	16,8	16,1	14,8
Licences d'importation et exportation	5,2	6,5	9,3	10,1	13,9
Licences pour le bois d'œuvre	0,0	0,0	0,0	0,0	40,8
Ventes d'immobilisations et d'autres biens	19,3	20,4	18,0	32,5	19,7
Revenus de location et de co-occupation	0,0	1,4	1,6	1,3	1,5
Location de bureaux et autres services aux provinces	1,2	0,6	0,8	0,9	0,6
Droits consulaires					
– pour services spécialisés	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7
– sur les titres de voyage	0,0	0,0	15,0	35,8	34,2
Contributions remboursées en vertu du Programme pour le développement des marchés d'exportation	3,2	4,3	3,9	2,5	3,6
Recouvrement des droits d'immigration et visas ¹	61,9	96,9	242,5	146,1	0,0
Redressements de dépenses des années antérieures	32,2	16,1	8,6	7,0	10,5
Prestation de services au Bureau des passeports	4,4	4,4	4,4	4,4	4,4
Divers	2,3	2,6	7,7	1,0	4,4
Total des recettes à valoir sur le Trésor	148,2	171,6	329,2	258,3	149,1

1. Depuis 1996-1997, les recettes tirées de la perception de droits d'immigration et de visas sont attribuées au ministère de la Citoyenneté et de l'immigration.

Recettes à valoir sur le crédit, par secteur d'activité (millions de dollars)

Activités	Réelles 1993-1994	Réelles 1994-1995	Réelles 1995-1996	Prévues 1996-1997	Réelles 1996-1997
Promotion du commerce international	0,0	0,1	0,4	0,4	0,1
Politique commerciale et économique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coopération et sécurité internationales	0,0	0,0	1,2	0,8	2,0
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Diplomatie ouverte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services ministériels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestation de services aux autres ministères	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de passeports	46,6	49,5	53,4	50,4	48,9
Total des recettes à valoir sur le crédit	46,6	49,6	55,0	51,6	51,0

Dépenses en capital, par secteur d'activité (millions de dollars)

Activités	Réelles 1993-1994	Réelles 1994-1995	Réelles 1995-1996	Prévues 1996-1997	Réelles 1996-1997
Promotion du commerce international	4,6	6,4	5,9	5,4	4,7
Politique commerciale et économique	1,9	2,0	1,8	2,0	2,1
Coopération et sécurité internationales	5,2	4,2	6,8	4,4	2,9
Aide aux Canadiens à l'étranger	2,2	1,7	1,5	1,3	1,5
Diplomatie ouverte	0,9	1,0	1,1	1,2	1,3
Services ministériels	91,3	105,4	64,6	67,0	71,8
Prestation de services aux autres ministères	6,5	5,4	7,0	6,3	7,7
Services de passeports	0,0	0,9	0,0	0,0	2,9
Total des dépenses en capital	112,6	127,0	88,7	87,6	94,9

Projets d'immobilisation, par secteur d'activité (millions de dollars)¹

Activités	Coût estimatif total	Dépenses réelles 1993-1994	Dépenses réelles 1994-1995	Dépenses réelles 1995-1996	Dépenses prévues 1996-1997	Dépenses réelles 1996-1997
<i>Services ministériels</i>						
Construction d'un complexe diplomatique, Alger (F-AE)	34,7	0,7	1,3	1,0	17,4	10,4
Achat d'une résidence officielle, Boston (F-AE)	2,0					1,6
Projet de logements pour le personnel, Budapest (F-AE)	1,5			0,3	0,6	0,1
Projet de chancellerie, Le Caire (F-AE)	24,4		1,7	1,4	11,1	1,1
Projet de chancellerie, Genève (F-AE)	21,6			5,2	3,0	7,0
Achat de logements pour le personnel, Guatemala (F-AE)	1,1					1,1
Agrandissement de la chancellerie, New Delhi (F-AE)	24,6	5,9	6,0	5,7	7,6	4,4
Projet de logements pour le personnel, New Delhi (F-AE)	9,5					0,7
Déménagement du consulat général, New York (F-AE)	1,3					0,5
Projet de chancellerie, Kingston (I-AP)	12,2			1,4	3,0	0,1
Modifications à la chancellerie, Lagos (I-AP)	1,3				1,2	
Rénovation Canada House, Londres (F-AE)	18,0			0,2	2,0	1,7
Construction de logements pour le personnel, Moscou (I-AP)	11,0					0,1
Déménagement de la chancellerie, Nairobi (I-AP)	8,5					1,2
Déménagement de la chancellerie, Port of Spain (F-AE)	1,0					1,0
Rénovation du centre culturel, Paris (F-AE)	5,5		0,1	1,7	2,4	3,5
Déménagement de la chancellerie, Santiago (F-AE)	9,0		1,3	5,0	1,4	2,5
Projet de chancellerie et de logements pour le personnel, Séoul (I-AP)	55,2		14,9	0,2		0,1
Déménagement de la chancellerie, Tel Aviv (F-AE)	1,1					1,1
Construction de logements pour le personnel, Tokyo (I-AP)	23,3			0,4		0,8
<i>Services de passeports</i>						
Plan d'amélioration de la technologie (I-AE)	25,0	1,4	4,2	2,2	4,8	4,4
Cartes-passeports au format de poche (I-AP)	4,6			0,2	0,4	
Total des projets d'immobilisation	296,4	8,0	29,5	24,9	54,9	43,4

1. Définitions utilisées dans ce tableau :

Catégories d'estimations

Estimation fondée (F): cette estimation est assez précise et fiable pour permettre au Conseil du Trésor d'approuver l'objectif de coût de la phase du projet à l'étude; elle repose sur une description détaillée de tous les systèmes et de leurs composants, et tient compte de tous les objectifs et résultats prévus du projet.

Estimation indicative (I): il s'agit ici d'une estimation grossière de l'ordre de grandeur du projet, qui n'est pas assez précise pour justifier l'approbation, par le Conseil du Trésor, de l'objectif de coût du projet.

Niveau d'approbation du projet

Approbation préliminaire (AP) : autorisation donnée par le Conseil du Trésor d'entreprendre un projet en fonction des exigences opérationnelles prévues, y compris les objectifs de la phase de définition du projet et les dépenses afférentes; le ministère qui parraine un projet sollicite une AP après en avoir déterminé toute l'ampleur et estimé le coût (habituellement une estimation indicative) et après avoir établi une estimation étayée du coût de la phase de définition du projet.

Approbation effective (AE) : approbation des objectifs du projet par le Conseil du Trésor, y compris les objectifs relatifs à la phase d'exécution, accompagnée d'une autorisation à effectuer les dépenses nécessaires; le ministère qui parraine le projet sollicite une AE après avoir déterminé l'ampleur de l'ensemble du projet et après en avoir établi les coûts à partir d'une estimation étayée.

Transferts versés, par secteur d'activité (millions de dollars)

Activités	Réels 1993-1994	Réels 1994-1995	Réels 1995-1996	Prévus 1996-1997	Réels 1996-1997
Subventions					
Promotion du commerce international	3,2	2,0	1,4	2,3	4,9
Coopération et sécurité internationales	11,2	7,0	7,5	5,9	8,0
Diplomatie ouverte	20,9	20,7	18,7	18,3	19,8
Services ministériels	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Total des subventions	35,6	30,0	27,9	26,8	33,0
Contributions					
Promotion du commerce international	16,7	15,6	14,8	11,2	14,7
Politique commerciale et économique	24,6	28,6	30,0	30,7	27,5
Coopération et sécurité internationales	397,7	451,3	293,8	348,8	251,7
Diplomatie ouverte	15,3	15,2	8,4	0,0	6,0
Total des contributions	454,3	510,7	347,0	390,7	299,9
Total des transferts versés	489,9	540,7	374,9	417,5	332,9

Paiements législatifs, par secteur d'activité (millions de dollars)

Activités	Réels 1993-1994	Réels 1994-1995	Réels 1995-1996	Prévus 1996-1997	Réels 1996-1997
Promotion du commerce international	5,5	13,3	13,9	13,9	14,1
Politique commerciale et économique	4,2	5,3	5,8	6,8	6,3
Coopération et sécurité internationales	6,2	8,1	8,0	8,8	9,0
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,8	2,2	2,4	2,8	2,8
Diplomatie ouverte	1,9	3,6	4,1	4,7	5,0
Services ministériels	8,2	12,1	12,4	8,7	13,4
Prestation de services aux autres	3,5	8,8	10,1	12,2	13,2
Services de passeports	(3,7)	(3,1)	(6,6)	2,3	(2,4)
Total des paiements législatifs	26,6	50,3	50,1	60,2	61,4

**Bureau des passeports : sommaires financiers concernant le fonds renouvelable
(millions de dollars)**

	Réelles 1994-1995	Réelles 1995-1996	Prévues 1996-1997	Réelles 1996-1997 ¹
Dépenses	42,8	44,4	48,7	42,5
Recettes	49,5	53,4	50,4	48,9
Profit (ou perte)	6,7	9,0	1,7	6,4
Plus:				
– éléments hors caisse	1,8	1,9	2,0	1,6
– modifications au capital d'exploitation	0,9	(2,3)	0,0	2,0
– dépréciation et autres modifications	(6,3)	(2,0)	(6,0)	(7,6)
Besoins de liquidités	3,1	6,6	(2,3)	2,4
Rature de l'excédent		(5,8)		
Solde des crédits autorisés	26,5	27,3	25,0	29,7

1. Le volume réel a diminué de 9 pourcent en 1996-1997 par rapport au volume de 1995-1996 et de 13 pourcent par rapport au volume prévu. En plus de réduire les dépenses relativement à une diminution de la demande, l'excédent de 2,4 millions de dollars est directement attribuable au report des projets-pilotes d'amélioration de la technologie, à des difficultés d'approvisionnement de produits entrant dans la fabrication des passeports et à des dépenses reportées en 1997-1998.

Éléments du passif éventuel (millions de dollars)

Montant

Prêts:

Prêts garantis au gouvernement de la Roumanie, approuvés par le Parlement et accordés par des institutions financières canadiennes conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances 24,0

Réclamations et poursuites ou risques de poursuite devant les tribunaux:

Poursuite ou risques de poursuite 11,5

Total 35.5

D. Résumé des objectifs poursuivis et des résultats attendus à moyen terme, par secteur d'activité

Ces prévisions ont d'abord paru en octobre 1996, dans le rapport présenté au Parlement par le président du Conseil du Trésor sous le titre *Repenser le rôle de l'État : Améliorer la mesure des résultats et la responsabilisation*. Dans la mesure où elles ont été réalisées en 1996-1997, nous avons fait état des résultats dans la section III du présent rapport.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	
Objectifs poursuivis	Résultats attendus
<i>Promotion du commerce international</i>	
Aider les firmes canadiennes à tirer pleinement parti des débouchés qui s'offrent à l'étranger	Multiplication par deux du nombre d'exportateurs actifs d'ici l'an 2000; diversification des marchés d'exportation; poursuite du partenariat Équipe Canada entre le gouvernement fédéral, les provinces et le secteur des entreprises; organisation de missions d'Équipe Canada dirigées par le Premier Ministre.
Attirer et retenir l'investissement étranger direct pour créer des emplois	Entrée de nouveaux investissements au Canada; rétention et expansion des firmes étrangères déjà établies.
Tirer profit des transferts de technologies	Accroissement des possibilités d'alliances fructueuses entre les PME canadiennes et les grandes firmes internationales dans certains secteurs à forte intensité technologique.
<i>Politique commerciale et économique</i>	
Maintenir et promouvoir un système commercial international ouvert et fondé sur le respect de règles acceptées de tous	Négociations à l'OMC sur les télécommunications de base et poursuite des efforts en vue d'ouvrir les marchés et d'améliorer les règles commerciales dans des pays comme la Chine et la Russie; négociations en vue d'un accord multilatéral sur l'investissement à l'OCDE et d'un accord de libre-échange à l'échelle des Amériques; libéralisation du commerce dans le cadre de l'APEC.

Objectifs poursuivis	Résultats attendus
Gérer efficacement les rapports commerciaux avec les États-Unis	Protection et amélioration de l'accès au marché américain par la consultation, la négociation et le règlement des différends dans le cadre de l'ALENA et de l'OMC.
<i>Coopération et sécurité internationales</i>	
Contribuer au contrôle des armes classiques	Adoption de nouvelles mesures en vue d'interdire les mines terrestres antipersonnel; transparence accrue dans le commerce des armes et dans les dépenses militaires des pays en développement.
Contribuer au contrôle des armes nucléaires	Signature d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires.
Aider au maintien de la paix	Mise en œuvre des portions opérationnelles de l'étude sur une capacité d'intervention rapide; recours accru aux services de Canadiens possédant l'expérience requise pour venir en aide aux pays ravagés par la guerre.
Contribuer au renouvellement des Nations Unies	Réduction des chevauchements dans l'exécution des programmes et des dédoublements de coûts administratifs; assainissement des finances.
Maintenir un rôle de leadership au sein des institutions internationales	Tenue de rencontres au sommet au Canada (APEC, OEA).
Contribuer à la sécurité en Europe	Élargissement de l'OTAN selon un plan soigneusement géré.
Contribuer à la gestion durable de l'environnement	Lancement de négociations en vue d'une convention internationale sur les forêts; achèvement des négociations sur le changement climatique; mesures internationales concernant les polluants organiques persistants.

Objectifs poursuivis	Résultats attendus
Améliorer la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et le crime	Signature d'un accord international visant à limiter l'accès des terroristes aux territoires et aux ressources des nations; mettre fin au recours illicite par les terroristes à la protection nationale et internationale offerte aux opposants et aux réfugiés politiques légitimes.
Accroître la protection des droits de l'enfance	Adoption d'une loi permettant de poursuivre au Canada les ressortissants canadiens qui se livrent à l'étranger à des activités de prostitution impliquant des enfants; soumission à l'Organisation internationale du travail d'une proposition visant l'élaboration d'une nouvelle convention sur le travail des enfants; adoption de mesures nationales visant l'utilisation de l'étiquette Rugmark et d'autres labels pour combattre les pratiques d'exploitation; renforcement de la Convention relative aux droits de l'enfant pour combattre l'exploitation sexuelle.
Aider à la reconstruction de l'ex-Yougoslavie	Programme d'aide au rétablissement de la démocratie et de la vie économique.
Contribuer à la poursuite des criminels de guerre	Soutien aux tribunaux des Nations Unies sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie et au Rwanda.
Aider au rétablissement de la démocratie et des droits de la personne au Nigéria	Sanctions et autres pressions sur le régime militaire.
Appuyer le Processus de paix au Moyen-Orient	Aide économique, présidence du Groupe de travail sur les réfugiés, participation active à d'autres activités multilatérales.
<i>Aide aux Canadiens à l'étranger</i>	
Améliorer la protection offerte aux ressortissants canadiens en difficulté à l'étranger	Adoption possible de nouveaux instruments internationaux juridiques et autres.
<i>Diplomatie ouverte</i>	
Promouvoir le Canada à l'étranger	Échanges culturels et éducationnels; promotion des industries de la culture et de l'éducation à l'étranger.

E. Autres réalisations du Ministère en 1996-1997

Sécurité mondiale et régionale

- Le Canada a entamé des consultations bilatérales en matière de sécurité pour la première fois avec le Brésil et l'Argentine, où l'exemple canadien d'une délégation civile-militaire conjointe a été bien accueilli.
- La participation active du Canada à la réunion des ministres de la défense des Amériques à Bariloche, en Argentine, a confirmé l'intérêt que nous portons à la sécurité de la région et à l'importance d'un contrôle civil des établissements militaires.
- Dans le cadre du Programme de recherche en vérification du Ministère, le Canada a entrepris une étude des problèmes de sécurité des petits États insulaires. Le rapport issu de cet examen, dans lequel sont décrites plusieurs mesures concrètes susceptibles d'accroître la confiance dans un climat de coopération, déposé auprès du Comité sur la sécurité de l'hémisphère de l'OEA, souligne l'intérêt que porte le Canada à cette question.
- Pour promouvoir les contacts entre les participants régionaux en sa qualité de « mentor » au sein du groupe de travail sur le contrôle des armements et la sécurité régionale du Processus de paix au Moyen-Orient, le Canada a produit et distribué sur le réseau de communication de ce groupe de travail un répertoire des sources électroniques de renseignements sur la maîtrise des armements et le désarmement et sur le Moyen-Orient. Cette réalisation n'est pas sans importance car elle encourage la poursuite des activités dans le cadre du Processus de paix, compte tenu de l'impasse politique actuelle.
- Dans le cadre des activités axées sur le secteur non gouvernemental dans la région de l'Asie-Pacifique, le Canada a fourni de l'aide aux universitaires canadiens qui ont coprésidé (avec des représentants du Japon) le Groupe de travail du Pacifique Nord à Vancouver en février 1997. Cette rencontre, consacrée à la coopération et aux problèmes de sécurité dans la zone nord du Pacifique et de l'Extrême-Orient, regroupait pour la première fois tous les pays asiatiques concernés, y compris la Corée du Nord et la Mongolie, ainsi que des universitaires de Taiwan.
- En juin, le Canada a accueilli, par l'entremise de l'Université de Victoria, l'atelier de 1996 sur le contrôle des armement dans le Pacifique Nord, auquel participaient des universitaires et des représentants officiels venus de Chine, du Japon, de Corée du Sud, de Russie et des États-Unis. Cette série d'ateliers organisés conjointement par le Canada et la Corée du Sud se prête tout particulièrement à un échange de vues sur le contrôle des armements et la sécurité dans une région qui revêt une grande importance stratégique. Elle permet au Canada de se faire entendre d'une voix forte et crédible en ce qui a trait aux développements en matière de sécurité dans cette région.
- Pour explorer la possibilité d'approfondir nos rapports avec l'un de nos plus grands partenaires commerciaux, le Canada a commandé une étude au sujet de la coopération avec le Japon en matière de sécurité. L'étude a été réalisée conjointement par des universitaires des deux pays et les deux gouvernements examinent présentement un plan d'action élaboré à partir de cette étude.

- Le déploiement de forces navales opérationnelles dans différentes régions (l'Asie du Sud-Est, le Pacifique-Sud, l'Amérique du Sud et l'Europe) a renforcé le rôle du Canada comme partenaire dans le domaine de la sécurité et a fourni l'occasion de promouvoir la technologie canadienne dans divers pays. La tenue d'ateliers sur la sécurité durant les déploiements en Asie a ajouté une nouvelle dimension à cette activité. Par sa participation aux exercices navals en Méditerranée et dans le Golfe persique, le Canada a contribué aux opérations de paix internationales.

Contrôle des armes classiques et des armes de destruction massive

- Les programmes de coopération nucléaire du Canada, qui facilitent l'exportation de produits nucléaires canadiens tout en veillant à ce que ces produits n'entrent pas dans la fabrication d'engins nucléaires explosifs, ont été couronnés de succès. Le Canada a mené des consultations bilatérales sur ces questions avec l'Argentine, les États-Unis, l'Australie, la Roumanie, l'Euratom, le Japon et la Corée du Sud. De nouveaux accords bilatéraux avec l'Argentine et la Slovaquie sont entrés en vigueur.
- Le Canada a négocié avec les États-Unis une modification à l'Accord canado-américain de coopération nucléaire afin de permettre à Énergie atomique du Canada d'utiliser le combustible nucléaire américain irradié en sa possession dans un important programme de recherche destiné à montrer que les réacteurs Candu peuvent utiliser des combustibles irradiés retransformés comme combustible. Une fois la preuve faite, cette possibilité accroîtra la valeur et l'attrait de ces réacteurs, notamment aux yeux de partenaires importants comme la Corée du Sud.
- Le Canada a joué un rôle clé dans l'élaboration d'objectifs de sûreté pour la gestion des combustibles irradiés et des déchets radioactifs. Ces objectifs sont consignés dans la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible irradié et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs.
- Le Canada a participé aux négociations qui ont mené à l'harmonisation de la liste de base de produits nucléaires d'exportation contrôlée du comité Zangger et de celle du Groupe des fournisseurs nucléaires, qui simplifie les procédures d'exportation tout en ne compromettant pas les objectifs du Canada en matière de non-prolifération nucléaire. (Le comité Zangger est un groupe non officiel d'États fournisseurs de matières nucléaires créé sous les auspices du Traité de non-prolifération nucléaire.)
- À une conférence d'examen qui s'est déroulée en décembre 1996, le Canada et les autres États parties à la Convention sur les armes biologiques et à toxines ont réaffirmé que l'emploi de ces armes constituerait effectivement une violation de cette convention (qui interdit le développement, la production et le stockage) et ont souligné leur détermination à accroître l'efficacité de la convention, notamment en négociant un protocole exécutoire à cette fin. Compte tenu des préoccupations exprimées par le G-7 au sujet du terrorisme par les armes biologiques, le Canada a collaboré avec la Nouvelle-Zélande pour attirer l'attention sur la nécessité de mesures nationales qui excluraient le recours aux armes biologiques ou à toxines dans la commission de toute activité terroriste ou criminelle, et pour obtenir un consensus à ce sujet.

- En 1996, le Ministère a délivré 1 495 licences d'exportation de biens militaires, 304 licences d'exportation de matériel nucléaire et d'articles connexes, 19 licences d'exportation d'articles liés aux missiles et 12 licences d'exportation d'articles commerciaux légitimes susceptibles d'être utilisés à mauvais escient ou d'être détournés illégalement pour produire des armes biologiques et chimiques. Ces contrôles, qui visent à réduire la prolifération des armes de destruction massive (c'est-à-dire les armes nucléaires, chimiques et biologiques et leurs vecteurs) et des armes classiques, tirent leur origine de divers régimes de contrôle auxquels le Canada participe.
- Le Canada a pris part à la réunion annuelle d'évaluation de l'application du Document de Vienne (1994) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les participants ont passé en revue la mise en œuvre de l'ensemble de mesures de confiance et de sécurité prévues dans le Document de Vienne et ont formulé des recommandations en vue de les améliorer par l'entremise du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité.
- En décembre 1996, le Canada et d'autres États membres de l'OSCE ont convenu d'un cadre pour le contrôle des armements, destiné à créer un réseau étroit d'obligations et d'engagements dans ce domaine au sein de la zone OSCE. En vue d'atteindre cet objectif, une décision prise en même temps, au sujet du développement de l'ordre du jour du Forum pour la coopération en matière de sécurité, établit un processus auquel le Canada participe activement.
- Un expert canadien participe au Groupe sur le registre des armes classiques de l'ONU, qui a tenu sa première réunion en mars 1997. Le groupe examine le fonctionnement du registre et explore des façons de l'améliorer et de l'élargir.
- Le Programme de recherche en vérification du Ministère, faisant appel aux connaissances de plus de 50 universitaires et experts du secteur privé, a complété plus de 40 projets de recherche sur la non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement; une trentaine de rapports ont été produits. Ce programme fournit une aide d'appoint aux efforts internationaux du Canada dans ces domaines et favorise le maintien d'un groupe d'experts que le Canada peut consulter, au besoin, dans le cadre de ses démarches diplomatiques.

Prévention des conflits, maintien de la paix et consolidation de la paix

- Grâce au rôle important qu'il joue dans ce domaine, le Canada a pu amener différents acteurs régionaux à participer à des discussions sur la sécurité par le biais du thème du maintien de la paix. Un colloque sur le maintien de la paix s'est tenu à Tokyo en novembre 1996 pour coïncider avec la visite du Premier Ministre. Cette rencontre, axée sur le « Nouveau partenariat du maintien de la paix », a attiré un vaste auditoire composé entre autres de parlementaires et de représentants du gouvernement, des forces militaires et de diverses ONG. Dans le cadre d'une rencontre du Forum régional de l'ASEAN qui a eu lieu en avril 1996, le Canada et la Malaisie ont coprésidé un atelier qui mettait l'accent sur les questions de coopération en matière de sécurité et le rôle des acteurs régionaux. En Amérique latine, le Canada et l'Argentine ont coprésidé en mai 1996 un atelier sur le maintien de la paix avec les pays du Groupe de Rio; cette rencontre était axée sur les relations entre militaires et civils et sur les perspectives de collaboration

entre les pays de la région. Par l'entremise du Centre Pearson pour le maintien de la paix, le Canada a commandé et mis à l'essai un cours de formation en maintien de la paix sur le thème du Nouveau partenariat du maintien de la paix. Ce cours mobile d'une semaine permettra au Canada de collaborer avec divers pays dans les dossiers de la paix et de la sécurité.

- Le Canada a présidé un groupe de travail et présenté un rapport sur la formation à la Conférence des pays donateurs de Madrid sur le maintien de la paix et la sécurité en Afrique, qui a mené à un accord sur les priorités techniques et de formation, facteur important pour assurer une utilisation optimale des ressources des donateurs.
- Au cours de l'année écoulée, le Canada et le Japon ont formé une alliance utile réussie dans le cadre de leur participation à l'opération conjointe de maintien de la paix au sein de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) dans les hauteurs du Golan. Le Canada sert au sein de la FNUOD depuis 1974 tandis que le Japon participait pour la première fois à une mission militaire de maintien de la paix à l'extérieur de la région de l'Asie-Pacifique.
- À la suite des trois visites effectuées par le ministre des Affaires étrangères au Guatemala pour manifester l'appui politique du Canada au processus de paix dans ce pays, le Canada a accordé son appui à la mission des Nations Unies (MINUGUA) en contribuant 15 observateurs militaires et deux membres de la police civile chargés de surveiller le respect des droits de la personne.
- Le Canada a fourni des personnes clés et des surveillants d'élections à la mission de l'OSCE en Bosnie, ce qui a contribué à accélérer l'exécution de décisions opérationnelles et relatives au processus électoral et à raffermir le processus de stabilisation et de développement démocratique dans ce pays.
- Le Canada a continué d'appuyer les efforts de l'OSCE en vue de maintenir la paix et de défendre les droits civils et ceux des minorités. Il a notamment affecté du personnel canadien à deux missions à long terme de l'OSCE en Ukraine et en Moldova. Le Canada s'est également employé activement à promouvoir des mesures de consolidation de la paix en Albanie et en Tchétchénie.

Démocratie, droits de la personne et gestion publique

- Le Ministère a créé sur l'Internet un site où le public canadien peut aisément trouver des renseignements sur les initiatives menées par le Canada pour promouvoir et protéger les droits de la personne, l'égalité des femmes et les droits des peuples autochtones dans le monde.
- Le Canada a aidé au développement du processus électoral en affectant des experts techniques et des observateurs lors de la tenue d'élections en Europe, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique.
- Les interventions répétées du Canada auprès du gouvernement d'Israël, de l'Autorité palestinienne et du gouvernement de l'Iran pour le compte de Canadiens et de non-Canadiens se sont soldées par la libération d'un Canadien emprisonné en Israël, et

un Palestinien sous garde israélienne a pu recevoir des soins appropriés et avoir accès à un avocat.

Terrorisme, crime transnational et trafic de la drogue

- En Algérie, le Canada a fourni une aide à la reconstruction de la Maison de la Presse à la suite de l'attentat à la bombe dont elle a été victime de la part de terroristes islamistes.
- Le Canada a présidé le sous-groupe d'experts du G-7 sur les passages clandestins et coprésidé le sous-groupe sur les armes à feu; il a élaboré des propositions spécifiques à l'intention d'autres groupes occupés à des dossiers comme la criminalité technologique.
- Le Canada a réussi à faire adopter une approche équilibrée du problème de la drogue dans l'élaboration de l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur l'abus des drogues, qui doit débiter en juin 1998. Les thèmes prioritaires qui y seront débattus sont les stimulants et les précurseurs, le blanchiment de l'argent et la coopération judiciaire, la réduction de la demande et la mise au point de solutions de rechange.
- Le Canada a financé la première rencontre du groupe d'experts qui prépare la déclaration sur les principes de la réduction de la demande sur les drogues qu'adopteront les participants à la session extraordinaire, et il a participé activement à ses délibérations.
- Le Canada a continué de coopérer activement aux initiatives de contrôle des drogues dans les Antilles, dans le cadre du « plan d'action pour la Barbade ». Cette année, nous avons contribué à deux projets du Programme des Nations Unies sur le contrôle de la drogue qui découlent de ce plan d'action, et nous avons fait une contribution supplémentaire à la Conférence douanière inter-Caraïbes (CDI) pour l'exécution de projets de coopération douanière dans la région.
- Plusieurs initiatives internationales visant à combattre la corruption ont été entreprises et le Canada y a pris une part active. La convention de l'OEA relative à cette question, que le Canada a négociée de concert avec les autres membres de l'organisation et qu'il signera sous peu, comporte un engagement en vue de criminaliser la corruption des fonctionnaires étrangers.

Développement durable et protection de l'environnement

- À la deuxième Conférence de l'ONU sur les établissements humains, « Habitat II », le Canada a contribué à assurer l'intégration des piliers économiques, sociaux et environnementaux du développement durable dans les objectifs centraux de la conférence, soit un logement convenable pour tous et des établissements humains viables dans un monde en pleine vague d'urbanisation.
- La Commission de coopération environnementale a annoncé de nouvelles initiatives trilatérales destinées à accroître la protection de l'environnement et de la santé publique, à protéger les oiseaux migrateurs et les papillons monarques, à coopérer dans le domaine du contrôle de la qualité de l'air et dans la mise au point de modèles appropriés, à mieux

gérer les produits chimiques dangereux, à collaborer à la mise en œuvre des mesures environnementales et à mieux intégrer les politiques commerciales et environnementales.

- Le Canada a joué un rôle actif dans la négociation de la déclaration et du plan d'action issus du premier sommet hémisphérique sur le développement durable, qui s'est déroulé à Santa Cruz, en Bolivie, et dans la promotion de ses principales priorités dans ce domaine. Avant la tenue de ce sommet, il a également prôné vigoureusement des consultations dans tout l'hémisphère relativement à l'instauration de la société civile.
- La négociation d'un protocole sur les polluants organiques persistants aux termes de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance a commencé en janvier 1997 après plusieurs années de discussions préliminaires. On espère que les négociations seront achevées au début de 1998.
- Le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies sur l'Environnement a approuvé le lancement de négociations en vue de la signature d'une convention multilatérale qui s'attaquera aux problèmes causés par les polluants organiques persistants. Le Canada a accordé une haute priorité à la lutte contre les effets des polluants provenant de l'extérieur du pays sur la santé des Canadiens et notamment des Autochtones qui vivent dans les régions boréales.
- Le Canada a joué un rôle actif dans l'élaboration d'un projet de protocole définissant les responsabilités qui serait annexé à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination.
- Le Canada a négocié avec le Chili un accord de coopération environnementale qui a pour objet d'améliorer la protection environnementale dans les deux pays et d'appuyer les buts et objectifs écologiques de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.
- Des protocoles d'entente en matière de coopération environnementale ont été signés avec le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine et des consultations bilatérales officielles ont été engagées avec ces trois pays.
- Le Canada a levé l'interdiction de l'exportation de déchets contenant des BPC (biphényles polychlorés) en vue de leur destruction par des moyens thermiques, chimiques ou autres dans des installations approuvées par l'agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency) en vertu de la loi sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substances Control Act). Cette mesure favorisera la gestion de ces déchets au Canada suivant des principes environnementaux et économiques sains.

Renforcement et efficacité accrue du système multilatéral et de l'ONU

- Une entente est intervenue en vue de réduire le budget ordinaire des Nations Unies pour 1998-1999. En outre, des économies de 325 millions de dollars ont pu être réalisées grâce à une efficacité accrue.

- Des démarches ont été entreprises en vue d'harmoniser la programmation des divers fonds et programmes de l'ONU – Fonds de l'enfance des Nations Unies (UNICEF), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Fonds des Nations Unies pour la population (FNUP) – pour éviter les doubles emplois et les incohérences.
- Au sommet mondial de l'alimentation de 1996, le Canada a contribué activement à l'adoption d'un plan d'action mondial pour la promotion de la sécurité alimentaire et il a approuvé un programme national qui lui permettra d'honorer ses obligations en vertu du plan d'action mondial.
- Cinq serveurs Internet canadiens ont été installés dans des pays membres de la Francophonie afin de promouvoir l'utilisation de la langue française sur l'Internet et favoriser l'exportation de la technologie canadienne.
- À la Conférence ministérielle de la Francophonie, tenue à Marrakech, le Canada a obtenu que soit adopté un ensemble de réformes institutionnelles, y compris la nomination d'un nouveau secrétaire général de la Francophonie et d'un administrateur général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Il a également fait la promotion des candidatures de Moncton comme hôte du Sommet de la Francophonie en 1999 et d'Ottawa/Hull comme hôte des Jeux de la Francophonie en 2001.

F. Lois appliquées par les Affaires étrangères et le Commerce international

L'administration des textes législatifs suivants relève du ministre des Affaires étrangères :

- *Décret sur les passeports canadiens*, R.C.C., ch. 641, sous la responsabilité du ministre des Affaires étrangères
- *Loi du Traité des eaux limitrophes internationales*, L.R.C. 1985, ch. I-17;
- *Loi sur l'aide au développement international (Institutions financières)*, L.C. 1981-82-83, ch. 73;
- *Loi sur l'aide au développement international (Institutions financières)*, L.R.C. 1985, ch. I-18;
- *Loi sur la mer territoriale et les zones de pêche*, L.R.C. 1985, ch. T-8, sauf pour l'article 6;
- *Loi sur la mise en œuvre de la convention sur les armes chimiques*, L.C. 1995, ch. 25
- *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, L.R.C. 1985, ch. E-22;
- *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*, L.R.C. 1985, ch. E-19;
- *Loi sur les mesures économiques spéciales*, L.C. 1992, ch. 17;
- *Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales*, L.C. 1991, ch. 41;
- *Loi sur les Nations Unies*, L.R.C. 1985, ch. U-2;
- *Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*, L.R.C. 1985, ch. P-24;
- *Loi sur l'interdiction de services aériens internationaux*, L.R.C. 1985, ch. P-25;
- *Loi sur l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*, L.R.C. 1985, ch. F-26;
- Traités de paix :
 - Autriche, Allemagne, L.C. 1919 (2^e session), ch. 30;
 - Bulgarie, L.C. 1920, ch. 4;
 - Hongrie, L.C. 1922, ch. 49; L.C. 1948, ch. 71 et L.C. 1950, ch. 50, a. 10;
 - Italie, Roumanie, Finlande, L.C. 1948, ch. 71 et L.C. 1950, ch. 50, a. 10;
 - Japon, L.C. 1952, ch. 50;
 - Turquie, L.C. 1922, ch. 49.

Les lois suivantes sont administrées à l'extérieur du Ministère :

- *Loi de mise en œuvre du Traité relatif à la vallée de la Skagit*, L.C. 1984, ch. 11;
- *Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello*, L.C. 1964-65, ch. 19;
- *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, L.R.C. 1985, ch. C-14;
- *Loi sur l'administration du pont Fort-Falls*, L.C. 1970-71-72, ch. 51;
- *Loi sur la Fondation Asie-Pacifique du Canada*, L.R.C. 1985, ch. A-13;
- *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, L.R.C. 1985, ch. I-19;
- *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, L.R.C. 1985, ch. I-17.3 [L.R.C. 1985 (4^e supplément) ch. 54];
- *Loi sur le contrôle, en cas d'urgence, du Lac à la Pluie*, L.C. 1939, ch. 33;
- *Loi sur l'expansion des exportations*, L.R.C. 1985, ch. E-20.

Certaines dispositions des lois suivantes intéressent le ministre des Affaires étrangères :

- *Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. C-46, a. 7, a. 57, a. 477.4;
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, L.C. 1992, ch. 37, a. 40, a. 47, a. 58;
- *Loi sur la citoyenneté*, L.R.C. 1985, ch. C-29, a. 3;
- *Loi sur la marine marchande du Canada*, L.R.C. 1985, ch. S-9, a. 632.4;
- *Loi sur l'application extracôtière des lois canadiennes*, L.C. 1990, ch. 44, a. 10;
- *Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Téléglobe Canada*, L.C. 1987, ch. 12, a. 8;
- *Loi sur la taxe d'accise*, L.R.C. 1985, ch. E-15, a. 68.3;
- *Loi sur le cabotage*, L.C. 1992, ch.31,a.3, a. 11;
- *Loi sur l'enrôlement à l'étranger*, L.R.C. 1985, ch. F-28, a. 7;
- *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*, L.R.C. 1985, ch. M-13.6, a. 6;
- *Loi sur les Conventions de Genève*, L.R.C. 1985, ch. G-3, a. 6, a. 9;
- *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, L.R.C. 1985, ch. C-23, a. 13, a. 16, a. 17, a. 19;
- *Loi sur les fonds renouvelables*, L.R.C. 1985, ch. R-8, a. 4;
- *Loi sur les mesures extra-territoriales étrangères*, L.R.C. 1985, ch. F-29, a. 5;
- *Loi sur les transports nationaux (1987)*, L.R.C. 1985, ch. N-20.01, a. 86, a. 156;
- *Loi sur les transports routiers (1987)*, L.R.C. 1985, ch. M-12.01, A. 17;
- *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, L.R.C. 1985, ch. C-51, a. 4, a. 17, a. 39;
- *Loi sur l'immigration*, L.R.C. 1985, ch. I-2, a. 116;
- *Loi sur l'immunité des États*, L.R.C. 1985, ch. S-18, a. 14, a. 15;
- *Tarif des douanes*, L.R.C. 1985, ch. C-54.01, a. 59.

Le ministre du Commerce international est responsable de la *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord sur le libre-échange Canada-Israël*, L.C. 1996, ch. 33. Certaines dispositions des lois suivantes intéressent également le ministre du Commerce international :

- *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*, L.C. 1993, ch. 44, a. 1 à 9 et Parties I et III;
- *Loi de mise en œuvre de l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce*, L.C. 1994, ch. 47, a. 1 à 7 et Parties I et III;
- *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis*, L.R.C. 1985, ch. 10.6, a. 1 à 12 et Partie I;
- *Loi sur les mesures spéciales d'importation*, L.R.C. 1985, ch. S-15, Parties I.1 et II.

Outres les règlements pris aux termes des lois sus-mentionnées, les règlements suivants renferment des dispositions qui intéressent le ministre des Affaires étrangères :

- le Décret sur les passeports canadiens, R.C.C., ch. 641;
- les règlements relatifs aux privilèges douaniers accordés aux diplomates;
- les règlements relatifs aux contrats avec le gouvernement.